La LIBERTÉ

Vol. 87 n°47 • du 16 au 22 mars 2001 • **SAINT-BONIFACE** **88 ¢ + taxes**


Les Rendez-Vous de la Francophonie

À l'heure de la francophonie

Le programme Radio-Enfant et La dictée PGL ne sont que quelques-unes des activités prévues dans le cadre des Rendez-Vous de la francophonie.

■ **Pages 6 et 7.**

Citation de la semaine

« J'ai toujours dit que Saint-Laurent était ma femme et que ses 1 000 résidants étaient mes enfants. »

Pour le nouveau coordonnateur communautaire bilingue pour la municipalité rurale de Saint-Laurent, Luc-Paul Fontaine, son travail, c'est bien plus qu'un emploi, c'est une mission !

■ **Page 23.**

Le SOMMAIRE

■ Éditorial	4
■ Lettres	4
■ Emplois et avis	27 à 29
■ Petites annonces	29
■ La Liberté Loisirs	11 à 22
■ Télé-horaire	22
■ Nécrologie	30
■ Sport	21
■ Économie	23 à 26

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Ouverture sur le monde



photo: Hubert Grenier

La soirée « Portes ouvertes sur notre monde » a été présentée le 8 mars par l'ensemble des élèves de l'école Taché à Saint-Boniface. En une heure, petits et grands ont eu l'occasion de visiter différents pays comme l'Italie et l'Australie. Sur la photo : des élèves en 1re année de la classe de France Beaulieu ont fait visiter le quartier Saint-Boniface aux parents et amis présents.

Les femmes à l'honneur

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, l'organisme Réseau a remis ses prix pour reconnaître la contribution de six Franco-Manitobaines.

■ **Page 3.**

Ne pas s'asseoir sur ses Lauriers

Quatre entreprises franco-manitobaines tenteront de remporter les premiers Lauriers de la PME qui seront remis le 24 mars à Ottawa.

■ **Page 23.**

Une pièce qui a du punch !

Le Cercle Molière présente, à compter du 16 mars, *Frenchie*, la dernière pièce de sa 75e saison.

■ **Page 11.**

Bon appétit !

Pour financer une partie de son voyage en France, Luc Jean vous invite à un repas de sept services. À table !

■ **Page 19.**

SANTÉ

Première mondiale à l'HGSB

L'Hôpital général Saint-Boniface est la première au monde à implanter une technologie de pointe pour traiter ses patients affectés par des troubles de sommeil.

Claude HEPPELLE

Grâce à une injection récente de 300 000 $ du gouvernement fédéral, le Centre des troubles du sommeil de l'Hôpital général Saint-Boniface pourra, d'ici l'été, se servir d'une technologie de pointe pour administrer des tests à ses patients vivant à l'extérieur de Winnipeg.

« Les troubles de sommeil, c'est chose courante, et bien plus de gens en souffrent qu'on ne le pense, explique le directeur du Centre, le Dr Meir Kryger. En effet, 4 % des hommes et 2 % des femmes sont affectés par l'apnée, un problème respiratoire relié au sommeil. Et le nombre de personnes qui souffrent des troubles de sommeil s'accroît d'année en année parce que depuis dix ans seulement, nous sommes en mesure d'en faire les diagnostics.

« Au total, nous traitons plus de 1 000 personnes dont la moitié vit à l'extérieur de la ville, poursuit-il. Pour une personne qui doit se déplacer de Thompson pour ses traitements, ça devient très coûteux sur le plan du temps et de l'argent. Nous avons donc développé des systèmes miniaturisés d'acquisition de données qui seront placés dans quatre centres éloignés. Les données recueillies nous seront ensuite relayées via une technologie sans fil. Celle-ci permettra à nos patients d'éviter le long voyage, et l'on espère qu'éventuellement on sera en mesure d'effectuer les analyses sans même qu'ils aient à quitter la maison. »

Outre le temps épargné et l'argent économisé par cette nouvelle mesure, le Dr Kryger explique qu'elle aura plusieurs bénéfices pour le patient. « Nous pourrons dorénavant faire nos analyses plus rapidement, les listes d'attente seront coupés d'une à trois années, indique-t-il. Et en plus d'être accessible aux personnes qui en ont besoin, les systèmes miniaturisés d'acquisition de données pourront transmettre d'autres renseignements sur l'état de santé d'un patient qui, par exemple, serait en ambulance et se dirigerait vers l'hôpital. La technologie de transfert de l'information sans fil transformera vraiment la façon de penser des médecins dans les prochaines années. »

Les systèmes à la fine pointe de la technologie seront envoyés à Thompson, Brandon, Morden/Winkler et Swan River. Des techniciens sur place seront formés par le Centre des troubles du sommeil pour en assurer le bon fonctionnement. Une période de rodage d'un an et demi commencera dès cet été.

photo: Claude Heppelle

Le directeur du Centre des troubles du sommeil, le Dr Meir Kryger pose devant des systèmes miniaturisés semblables à ceux qui serviront à traiter à distance ses patients.

Coup d'œil national

APRÈS LA JOURNÉE DE LA FEMME,
LA NUIT DE L'HOMME...
QUEL MONDE MERVEILLEUX CE SERAIT SI JE N'EXISTAIS PAS...
MICHEL LAVIGNE ©APF-437

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

OPSCOM Représentation nationale: 1-800-20PSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Prix Réseau

Nos femmes remarquables

Réseau a honoré six femmes pour leurs contributions à la communauté et à l'avancement de la cause des femmes au Manitoba lors d'un brunch commémorant la Journée internationale de la femme.

Claude HEPPELLE

Augustine Abraham, Me Marianne Rivoalen, Raymonde Gagné, Louanne Bocage, Rita Lécuyer et Edna Brin se sont vues décerner le 11 mars un prix Réseau pour leur contribution exemplaire dans leur secteur d'implication. Près de 130 personnes se sont rendues au Niakwa Country Club pour assister à la remise des prix et souligner, par le fait même, la Journée internationale de la femme.

La cérémonie a été animée par la présidente de Réseau, Annie Bédard. Celle-ci a invité tour à tour les personnes ou les organismes qui ont souligné les accomplissements de la récipiendaire de chacun des six secteurs à annoncer le nom des gagnantes.

Dans le secteur communautaire, la Société franco-manitobaine a tenu à faire reconnaître **Augustine Abraham** pour son implication auprès de la communauté métisse et auprès de la Ligue des Femmes catholiques. Aujourd'hui, elle véhicule les valeurs métisses au sein de programmes scolaires. « J'aimerais remercier toutes les femmes qui ont travaillé, mais aussi toutes celles qui continuent à travailler pour nous », dit-elle en acceptant son prix.

Me Michel Chartrand a présenté, au nom de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, la récipiendaire du prix pour le secteur politique-juridique. Dans une élocution qui dressait toute la liste d'implications de la gagnante notamment l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, et son actuel rôle de présidente de la Société franco-manitobaine, il a remis la plaque à **Me Marianne Rivoalen**. Celle-ci s'est dite « très surprise » de recevoir le prix. Mais elle était « reconnaissante que son père et son mari puissent témoigner de l'événement. »

Raymonde Gagné a accepté, dans un discours émotif, le prix Réseau dans la catégorie Éducation. On lui a conféré cet honneur pour son acharnement à accroître, pour les francophones, l'accès à l'éducation en français. « J'ai embrassé le domaine de l'éducation, dit la responsable des nouveaux programmes du Collège universitaire de Saint-Boniface. Ce n'est donc pas difficile d'y donner son plein d'énergie. ».

Travailleuse sociale de profession, **Louanne Bocage** a été reconnue pour son travail dans le secteur des services sociaux. Elle a mis sur pied un entrepôt de vêtements usagés, une cuisine collective et un centre de ressources au parc Windsor. De plus, elle a fait du bénévolat auprès d'organismes communautaires et nationaux tels Entre-temps des Franco-Manitobaines et la Fédération des femmes canadiennes-françaises. « C'est un grand honneur de recevoir un tel prix aujourd'hui, lance-t-elle. C'est bien parce qu'on ne remarque pas toujours qui l'on touche [par nos efforts]. »

Annette Saint-Pierre a fièrement annoncé que la femme qu'elle avait mise en nomination, **Rita Lécuyer**, remportait la palme dans le secteur de la condition féminine. « Rita est une femme de cœur [...] et elle est un modèle à imiter, souligne-t-elle. Parmi les nombreuses activités où elle s'est faite pionnière dans l'avancement de la cause des femmes, notons la création du programme *Évolution*, un programme pour inciter les femmes à retourner sur le marché du travail, et la mise sur pied de Pluri-elles. De plus, elle a œuvré pour les mini-francophones et les Centres Miriam et Youville. Pour accepter l'honneur à sa place, la fille de Rita, Dre Nadine Lécuyer, a transmis les vœux de reconnaissance de la part de sa mère, en vacances au Costa Rica.

La dernière plaque a été remise à Edna Brin dans le cadre de l'Année internationale des volontaires pour le temps qu'elle a donné à de nombreux organismes dont le Foyer Valade, le centre d'alphabétisation de Pluri-elles, la Villa Rosa, Développement et Paix, Amnistie internationale et le mouvement scout. Elle a aussi mis sur pied le programme *Les dames du cœur* dans sa paroisse pour aider les personnes dans le deuil. « C'est avec grande humilité que j'accepte ce prix, même s'il y en a d'autres qui le méritent bien plus, annonce-t-elle. Par ailleurs, j'aimerais prendre cette occasion pour vous encourager, tous et toutes, à faire du bénévolat, car on en reçoit bien plus qu'on en donne. »



photo: Claude Heppelle

Les Prix Réseau soulignent chaque année la contribution de femmes dans divers secteurs de la communauté. À partir de la gauche : Dre Nadine Lécuyer (pour sa mère Rita, Condition féminine), Louanne Bocage (Services sociaux), Me Marianne Rivoalen (Politique-juridique), Edna Brin (Année internationale des volontaires), Augustine Abraham (Communautaire), Raymonde Gagné (Éducation).

Rectificatif

Dans l'article intitulé *Des parents déçus* publié dans l'édition du 9 au 15 mars, une erreur a été commise dans le deuxième paragraphe. On aurait dû y lire que la cause Arsenault-Cameron a eu lieu à l'Île-du-Prince-Édouard et non au Nouveau-Brunswick. Toutes nos excuses.

Éditorial

Un gars de chez nous

Qui pourrait succéder à Gildas Molgat au Sénat ? Qui saurait représenter à la fois le Canada, l'Ouest canadien et la Province ? Un francophone ? Un anglophone ? Un autochtone ? Un Métis, peut-être ?

Déjà, les différentes communautés manitobaines proposent leur champion respectif. Les autochtones ont mentionné à plusieurs reprises le nom d'Elijah Harper. Et l'Association libérale du Manitoba a avancé les noms de Ronald Duhamel et Jean-Paul Boily, deux francophones respectés et connus de tous.



par Daniel BAHUAUD

Ces trois Manitobains seraient tous, certes, d'excellents sénateurs. Pourtant, feraient-ils nécessairement le bonheur de tous, alors que le Manitoba possède déjà un candidat idéal en la personne d'Yvon Dumont ? Espérons que le Premier ministre, Jean Chrétien, se penchera sur les qualités et les contributions de ce Manitobain dévoué avant de trancher en définitive la question.

D'abord, ce natif francophone de Saint-Laurent est parfaitement bilingue, et saurait donc exprimer de vive voix le point de vue des gens de l'Ouest, tant en français qu'en anglais.

Plus important encore, Yvon Dumont est Métis engagé. En tant que président de la Fédération métisse du Manitoba (FMM), il est porte-parole convainquant du groupe ethnique qui a fondé le Manitoba. Il a d'ailleurs été membre actif du Conseil métis national, et a revendiqué la cause métisse auprès des politiciens provinciaux et nationaux.

Yvon Dumont a également contribué à la conférence des Premiers ministres portant sur le statut constitutionnel des communautés autochtones. Il a aussi été membre de la division nationale de la Commission du développement économique autochtone. De toute évidence, il saurait bien représenter les peuples autochtones du Canada.

Un père de famille, Yvon Dumont est aussi dévoué à la jeunesse et l'éducation. Il a été membre du conseil d'administration de l'Université du Manitoba et encourage activement le Fonds Neil-Gaudry du Collège universitaire de Saint-Boniface en participant à des collectes de fonds de tout genre.

Plus important encore, Yvon Dumont est un homme très respecté, reconnu pour son honnêteté, sa modestie et son sens de la justice. Il est un gentleman, digne de prendre la relève de Gildas Molgat, dévoué à sa communauté et à sa Province.

Finalement, cet ancien lieutenant-gouverneur, malgré les prix et les honneurs qu'il s'est mérité, a les pieds sur terre et reste très attaché à sa communauté. Lors du Festival Manipogo du 5 mars, on pouvait retrouver Yvon Dumont sur l'estrade du Centre récréatif de Saint-Laurent, occupé à vérifier les microphones, et à présenter les musiciens avec beaucoup d'entrain, d'affection et de fierté pour la communauté qui l'a vu naître.

Bref, Yvon, c't'un gars d'chez nous.



À VOUS la parole

Francophone dans l'intériorité

M. le rédacteur,

J'aimerais exprimer mes sentiments sur la francophonie manitobaine.

On m'a fait savoir que les francophones sont tous parents avec des ancêtres retracés jusqu'au temps de Vercingétorix. Est-ce qe ceux et celles hors de cette lignée peuvent trouver leur place près de là ?

Ayant appris l'italien comme langue maternelle au début de ma vie, j'ai abordé ensuite l'anglais comme lange seconde et le français comme langue troisième. Aujourd'hui, les Franco-Manitobains me concèdent le titre honorifique de francophile. Mais, hélas, à l'est du Canada, je ne serais qu'un italien polyglotte, de pair avec les anglophones et les allophones.

À mon avis, un francophone serait une personne qui vive en français dans l'intériorité, y compris la réflexion, la songerie et la prière.

De plus, je constate que la plupart des Franco-Manitobains sont également anglophiles ayant la capacité de vivre en anglais dans leur intériorité. Et un grand nombre de gens d'expression anglaise sont francophiles ayant l'envie d'immerger leurs enfants dans la culture française, jusqu'au niveau de la future Université de Saint-Boniface.

Chez nous au Manitoba, peu importe la langue maternelle, on pourrait utiliser les deux langues officielles du Canada à son gré et partout.

Antoine Pittarelli
Winnipeg
Le 7 mars 2001

Ecrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseu-donymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Sans frontière

M. le rédacteur,

Je viens de lire l'éditorial traitant des Franco-Manitobains. C'est avec fierté que je me décris premièrement Franco-Manitobaine, ensuite canadienne-française, en parlant de mon identité. Bel éditorial.

Julie Lemoine,
originaire de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba)
Ryadh, Arabie Saoudite
Le 13 mars 2001

ÉDUCATION

Les jeunes se confient davantage

Dans le cadre de la Semaine des conseillers, La Liberté s'est entretenue avec deux conseillers qui œuvrent depuis une dizaine d'années dans le milieu scolaire afin de connaître l'évolution de leur profession.

Sandra POIRIER

Selon les conseillers Gérard Labelle et Micheline Chaput, qui travaillent respectivement au niveau secondaire au collège Pierre-Elliot-Trudeau et au niveau élémentaire aux écoles Précieux-Sang et Lacerte, leur profession a grandement évolué au cours des dix dernières années.

« Même si ça fait dix ans que je suis conseiller, j'ai encore autant sinon plus de travail qu'avant, mentionne Gérard Labelle. Je peux même affirmer que le nombre d'heures au bureau augmente année après année parce que les jeunes parlent plus ouvertement. Ils ont moins peur de parler lorsqu'ils sont aux prises avec des bouleversements. Ceci signifie selon moi une amélioration de la société et non une dégradation parce que des problèmes sérieux il y en a toujours eu. »

Micheline Chaput indique quant à elle que c'est sa méthode de travail qui a été la plus modifiée. « Il y a dix ans, on faisait beaucoup plus de rencontres individuelles, précise-t-elle. Aujourd'hui, je travaille davantage avec les enseignants et avec les jeunes en salle de classe. On forme aussi de petits groupes d'entraide ou de soutien entre élèves. »

À l'élémentaire, Micheline Chaput indique que ce sont les thèmes de la maîtrise des comportements et de la communication qui sont le plus régulièrement abordés. « On tente de développer chez l'enfant une bonne connaissance de soi-même pour qu'il se sente bien dans sa peau, élabore-t-elle. Aux plus jeunes, on leur explique la différence entre un ami et un compagnon de classe.

« Une équipe de médiateurs de conflits formée d'élèves de la 4e, 5e et 6e année a aussi été mise sur pied à l'école, ajoute la conseillère. Bien que cette équipe aide les autres à régler leurs conflits sans bataille, elle développe aussi l'écoute active chez les participants. Les jeunes apprennent à se parler. »

Au secondaire, Gérard Labelle indique qu'il est dorénavant de plus en plus occupé en raison de la prise de conscience qu'ont les jeunes de leurs droits. « Les jeunes sont de plus en plus conscients des droits qu'ils ont, dit-il. Ce qui est une très bonne chose parce que les jeunes hésitent moins à venir parler au conseiller et par le fait même, cela encourage les autres à venir nous consulter. »

Comme le précisent les deux conseillers, leur métier n'inclut pas seulement la section de counselling personnel, mais également toute la section de l'orientation et de la formation aux choix de carrières et ce, tant au niveau élémentaire que secondaire. « D'ici quelques semaines, j'aurai quelque 300 jeunes qui viendront cogner à ma porte pour prendre connaissance des diverses possibilités qui s'offrent à eux l'an prochain, lance Gérard Labelle. L'ambiance durant ce temps de l'année est encourageante. Et il n'y a pas seulement que des jeunes. Plusieurs parents viennent aussi chercher de l'information. » Planifier des foires de carrières, offrir des tests d'aptitudes, organiser des sessions d'information pour les parents, prévoir des visites dans les diverses universités sont parmi les nombreuses responsabilités des conseillers.



Photo : Gracieuseté Gérard Labelle.

Gérard Labelle partage son horaire entre le counselling personnel et l'orientation en choix de carrières.

À l'élémentaire, Micheline Chaput a pour sa part élaboré le programme, *Jouer pour rien*, qui consiste à initier aux choix de carrières les jeunes de 5e, 6e, 7e et 8e année.

Gérard Labelle et Micheline Chaput disent aussi avoir constaté que les parents, au fils des ans, reconnaissent de plus en plus le rôle joué par les conseillers. « Ils savent et reconnaissent que nous sommes là pour aider leurs jeunes et les aider comme parent », termine Micheline Chaput.

DICTÉE PGL

En route vers la grande finale

Chantal Nicole Lavoie de l'école Lavallée et Anna de Bakker de l'école Tuxedo Park ont remporté, le 10 mars, la finale régionale de La dictée PGL dans la catégorie classe francophone et immersion respectivement. La compétition a eu lieu au Golden Gate Middle School à Winnipeg.

Les deux élèves, qui se sont démarqués des 37 autres participants, représenteront la région à la grande finale internationale télévisée qui aura lieu, aux dernières nouvelles, le 3 juin à Montréal. À cette occasion, près d'une centaine d'élèves se disputeront la finale. Les deux grands gagnants mériteront une croisière ferroviaire familiale offerte par VIA Rail ainsi qu'une allocation de voyage de 2 000 $.

En tout, près de 280 000 jeunes d'écoles primaires francophones et d'immersion française du Canada, des États-Unis, du Sénégal, du Mali et d'Haïti, dont 1 360 élèves manitobains, ont participé aux différentes compétitions et activités de La dictée PGL. Cette année, la lecture de la dictée a été confiée à Rosanne Legal, de CBWFT.

É.T.



photo: Érick Théberge

En ondes !

Marilyne Gilmour et Danika Hébert font partie des 1 500 élèves de la DSFM qui participent, du 12 au 23 mars, à Radio-Enfant en compagnie de Jean Fontaine. Présenté dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie en collaboration avec Radio-Canada et Envol 91, le projet Radio-Enfant permet aux élèves de dix écoles de la Division scolaire franco-manitobaine d'animer des émissions en direct sur les ondes d'Envol 91 de 8 h 30 à 16 h 30. La diffusion se fait à partir des écoles. En tout, soixante écoles canadiennes participent au projet.

ÉDUCATION

Jeanne-Sauvé fête la francophonie

Grâce à la toute première Journée de la francophonie, les élèves du collège Jeanne-Sauvé ont pu sortir leur français de la salle de classe.

Daniel BAHUAUD

« Pourquoi les écoles françaises seraient-elles les seules à vouloir fêter la semaine de la francophonie ?, lance le professeur du collège Jeanne-Sauvé, Philippe Habeck. Le français, ça se vit dans le quotidien. C'est plus qu'une langue que l'on apprend dans nos salles de classe. »

En effet, plus de 350 élèves de l'école secondaire d'immersion de Saint-Vital ont participé, le 14 mars, à la première Journée de la francophonie, ce qui leur a permis de participer à toute une gamme d'activités conçues pour les sensibiliser au fait français à l'extérieur du milieu scolaire. Dans certains cas, ils ont même pu faire des compétitions contre le personnel enseignant de l'école.

Ensuite, les élèves ont convergé vers le gymnase pour assister à un tournoi d'improvisation entre les élèves du secondaire 3 et du secondaire 4, qui ont fait match nul. « Personne n'a gagné, sauf les spectateurs », lance Philippe Habeck.



photo: Daniel Bahuaud

L'équipe de secondaire 4 a battu les enseignants lors du match de Génies en herbe.

Puis, un match de Génie en herbes entre les enseignants et une équipe d'élèves de secondaire 4 a été remporté par les jeunes d'un seul point ! Pour divertir la foule, l'humoriste franco-manitobain, Martial Tougas était de la fête. Il a présenté une série de monologues comiques. Il a imité, entre autres, le fameux Monsieur Bean de Rowan Atkinson.

Le clou de l'événement a sans doute été le concert de la formation francophone Rouge Bayou, qui, grâce à une musique de style rock et cajun, a plu aux jeunes. « C'est la première fois de ma carrière que je vois les élèves ne pas vouloir quitter l'école à la fin de la journée !, souligne Philippe Habeck. Inutile de dire qu'il y aura fort probablement une deuxième Journée de la francophonie l'année prochaine ! »

CENTRE DU PATRIMOINE

Nos ancêtres fichés

Le Centre du patrimoine vient de compléter une banque de données informatiques comptant environ 80 000 noms de résidants francophones du Manitoba remontant à la période des premiers arrivants jusqu'à 1901. Le public peut aussi consulter la banque de données sous un format papier.

Le directeur du Centre du patrimoine, Alfred Fortier, indique que le centre est à la recherche d'un bénévole qui aurait les compétences pour rendre accessible la banque de données sur Internet. Il souhaite voir les données sur Internet d'ici le mois de mai. « On cherche actuellement de la place sur la toile pour y mettre le registre, dit-il. On a aussi fait des demandes de subventions pour faire avancer notre projet. »

En outre, Alfred Fortier signale que les contrats de presque 35 000 Voyageurs avec les compagnies de l'époque, comme la Compagnie de la Baie d'Hudson, pourront être consultés bientôt sur Internet.

É.T.

CLIENTÈLE AÎNÉE

MARS 2001

Une communauté d'actions

Depuis quelques années, nous avons travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de développement global. Qu'est-ce que ça signifie dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc. ? Pour en savoir plus, la Société franco-manitobaine vous propose, chaque mois, la chronique Une communauté d'actions, *qui vous permettra d'en apprendre davantage sur les actions et les priorités des organismes de la communauté. En vedette ce mois-ci : la clientèle aînée.*

Vieillir au sein d'une communauté en santé...

À qui revient la responsabilité de promouvoir l'obtention de nouveaux services de santé dans une communauté pour tous les âges ? La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), l'organisme qui représente les intérêts des personnes francophones de 55 ans et plus au Manitoba, s'est vu donner le mandat de voir à l'évolution du secteur - Clientèle aînée du Plan de développement global de la communauté, et ce, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine en 1999.

Au mois de mai de l'an 2000, la FAFM a profité de son assemblée générale annuelle pour organiser un forum national qui avait comme thème *Vieillir au sein d'une communauté en santé pour tous les âges*. Le souhait premier de la FAFM dans l'organisation de ce forum, était que tous changements éventuels dans la structure existante mèneraient à une meilleure compréhension des besoins de la clientèle aînée, une offre accrue des services offerts et la création de nouveaux programmes destinés au bien-être des aîné(e)s francophones du Manitoba.

Lors du banquet de clôture du forum national, la FAFM a eu l'honneur d'accueillir, à titre de conférencière invitée, Madame Monique Vézina. Ayant été Ministre du troisième âge au sein du gouvernement canadien, de 1988 à 1993, et ayant aussi été impliquée directement avec l'Année internationale des personnes âgées (1999), Madame Vézina est donc une personne très respectée et très influante quant aux divers dossiers touchant la situation et le bien-être des personnes aînées.



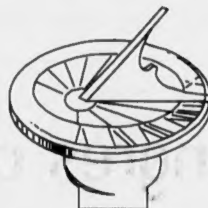
Madame Monique Vézina, ex-ministre du troisième âge au sein du Gouvernement canadien, était la conférencière invitée lors de la clôture du forum national, tenu à Saint-Boniface en mai 2000

Lors de son allocution devant les participants et les participantes au forum, Madame Vézina a profité de l'occasion pour partager ses inquiétudes envers les moyens qui sont pris afin d'améliorer la situation des personnes de 55 ans et plus. Elle mentionnait que les préoccupations majeures des aînés d'aujourd'hui, telles que des services de santé accessibles, un revenu suffisant, un transport efficace et un logement adéquat sont les mêmes qu'il y a dix ans. Que le contexte social et économique s'est transformé de sorte que les investissements nécessaires à l'actualisation des soins et des services ont été tout au moins retardés.

Le thème « santé » contenu dans le titre de ce forum, représentait bien la principale inquiétude que Madame Vézina avait envers la situation des aînés d'aujourd'hui. Au dire de Madame Vézina, « La santé est le secteur qui préoccupe le plus les personnes âgées. L'attitude des aînés face à la santé est un signe de l'importance grandissante que revêt à leurs yeux tout le domaine de la prévention, prévention qui est synonyme d'accès aux services de santé et sécurité financière et non pas déracinement et isolement ». Le thème « santé » ne veut pas seulement représenter la santé physique mais aussi la santé émotionnelle et psychologique. La santé d'avoir un revenu suffisant pour avoir accès à des conditions de vies normales, telles qu'un logement convenable, une alimentation saine, des activités de loisirs, une vie communautaire, etc.



La Fédération des aînés franco-manitobains participe activement aux activités organisées entourant l'Année internationale des volontaires.



Tout comme l'avait fait la FAFM lors de la réalisation du Plan de développement global, Madame Vézina a mis l'accent lors de la conclusion de son discours sur quatre (4) secteurs prioritaires pour les aînés et leur mieux-être, soit les secteurs de la santé et des services sociaux, l'éducation, l'économie et l'aspect communautaire. Ce que les aînés souhaitent plus que toute chose, c'est que l'État devienne de plus en plus un État partenaire plutôt qu'un État providence. Que chacun des membres de nos communautés respectives aient des responsabilités et que tout le monde ait un rôle prédominant à jouer afin que nos aînés aient les services qu'ils leurs reviennent de pleins droits !

...pour tous les âges

Quelles sont nos priorités ?

- Assurer une présence active lors des prises de décisions quant à l'aspect des services offerts et des programmes touchant le vieillissement de la population.
- Établir des partenariats avec des organismes influents de tous les secteurs d'activités afin d'assurer des produits et services de qualités aux personnes de 55 ans et plus.
- Encourager la mise sur pied de programmes spéciaux et l'offre de services variés dans le domaine de la santé et des services sociaux visant la population de 55 ans et plus.
- Faire de l'éducation auprès de la communauté afin de faire prendre conscience aux membres de la situation des aînés d'aujourd'hui et de leurs besoins quotidiens.

Bientôt à la SFM

- Participez aux activités organisées dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie du 12 au 25 mars 2001.
- Visitez un nouveau site Internet sur la francophonie canadienne à : **www.webcdn.com/manitoba/**

Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous contacter a la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, piece 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Tel. : 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet : sfm@franco-manitobain.org
Site : www.franco-manitobain.org

PROJET MINI

Explorer les technologies

Des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine participent, tout comme des élèves de 18 autres écoles au Manitoba, à un projet pilote pas si MINI que cela !

Sandra POIRIER

Des élèves de la huitième année de deux écoles de la Division scolaire franco-manitobaine participent à un projet pilote financé en partie par le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse. Les huitièmes années des écoles Saint-Joachim à La Broquerie et Lavallée à Saint-Vital prennent part depuis septembre au projet Multimédia interdisciplinaire niveau intermédiaire (MINI). Dix-huit autres écoles au Manitoba collaborent également à ce projet.

L'enseignante en huitième année à l'école Saint-Joachim, Jocelyne Hupé, n'a que du bon à dire au sujet du projet. « Rarement, en 26 ans d'enseignement, que j'ai vu des élèves en train de travailler leur projet avant même le début des classes, affirme-t-elle. Les élèves sont très enthousiasmés.

« C'est différent et tout nouveau tant pour les élèves que pour moi-même, poursuit-elle. Les jeunes travaillent en collaboration et font leur apprentissage ensemble grâce à leurs recherches. L'enseignant, après avoir conçu des leçons qui répondent aux attentes du ministère de l'Éducation, assume le rôle d'orienteur. »

Jocelyne Hupé explique que les élèves de sa classe travaillent en collaboration puisqu'ils sont réunis en petits groupes de quatre ou cinq élèves. Bien que leur projet tourne autour du programme des sciences de la nature, et plus précisément les systèmes hydrographiques, plusieurs autres résultats d'apprentissage y sont rattachés en mathématiques, en français, en anglais, en arts plastiques et en sciences humaines.

« Il y avait au total six chapitres, indique l'enseignante. Chaque semaine, les équipes ont travaillé un chapitre différent. Ils ont abordé entre autres l'érosion, la pollution et les inondations. En plus de faire des brefs comptes-rendus, les élèves ont élaboré des dossiers électroniques. Ils ont notamment réalisé des sondages, des graphiques, de courts documentaires et mené des laboratoires ainsi que des expériences.

« C'est très intéressant, mentionne un élève en huitième année à l'école Saint-Joachim, Mathieu Benoît, parce que l'on apprend beaucoup au sujet de l'eau. On touche plusieurs domaines. » Pour un autre membre de l'équipe, Marcel Taillefer, l'apprentissage des outils technologiques tels que la caméra numérique, la caméra vidéo ainsi que tous les logiciels connexes est tout aussi important, plaisant et intéressant. « On réalise aussi la majorité de notre apprentissage grâce à l'utilisation des technologies, renchérit un collègue, Daniel Piché. On effectue donc beaucoup de travail à l'école et on a moins de devoirs à faire à la maison ! »

« Le fait de travailler en équipe nous permet de connaître davantage les personnes avec lesquelles on travaille », mentionne une fille de l'équipe , Chantal MacNeil. « Le projet MINI nous permet de développer notre esprit d'équipe, mais il nous arrive à l'occasion de faire des travaux par nous-même, ajoute une autre coéquipière, Mélanie Guéret. L'enseignante est présente seulement pour nous guider. On a par conséquent plus de responsabilités et on doit veiller à l'organisation de notre temps. »

Pour voir à la réussite du projet MINI, six ordinateurs, un ordinateur portatif, une caméra vidéo, une caméra numérique, un brûleur de cédérom, une télévision, et un magnétoscope ainsi que plusieurs logiciels tels qu'Inspiration et Power Point ont été mis à la disposition des élèves.

Bien que le projet MINI se termine sous peu, les élèves n'ont pas toujours eu la vie facile. Bien des défis ont parfois dû être relevés, tels que transférer une bande vidéo sur support informatique ainsi que comprendre et connaître les raccourcis des différents logiciels. « Maintenant, on essaie de mettre notre porte-folio électronique sur Internet, indique Marcel Taillefer. On veut créer notre propre page Web. »

RELIGION

Le parrainage : toujours viable !

L'archidiocèse de Saint-Boniface sollicitera le 21 mars une participation plus active des paroisses dans le parrainage de réfugiés lors de sa veillée d'information, Une histoire que l'on ne saurait taire !

Daniel BAHUAUD

Le Centre de Pastorale de l'archidiocèse de Saint-Boniface organise le 21 mars ***Une histoire que l'on ne saurait taire !***, une veillée portant sur le parrainage de réfugiés.

La veillée aura trois volets. Dans un premier temps, des réfugiés du Ruanda, du Burundi, du Salvador et d'autres pays prendront le temps de témoigner sur leur vécu et l'impact qu'ont eu sur leurs vies les Canadiens responsables de les avoir parrainés.

Deuxièmement, des représentants des paroisses Précieux-Sang, *St. Alphonsus* du diocèse de Saint-Boniface, ainsi que *St. Ignatius* du diocèse de Winnipeg expliqueront leur expérience de parrainage, et partageront le fruit de leur engagement.

La directrice du Centre de Pastorale, Michèle Sala-Pastora, un Fille de la Croix de Saint-Vital, Sœur Éliane Lagacé et un porte-parole de la paroisse *St. Ignatius* partageront quelques points importants à retenir avant de passer à l'action.

Suivra une plénière où le public pourra poser des questions. Pour clore la veillée sur une note musicale, le chœur espagnol de la de la paroisse *St. Ignatius* chantera quelques pièces de son répertoire.

Directrice du Centre de Pastorale, Michèle Sala-Pastora estime que la veillée *Une histoire que l'on ne saurait taire !* servira avant tout à sensibiliser les paroisses et les laïcs aux besoins réels des réfugiés, et les incitera à s'engager davantage à l'initiative du parrainage.

« La plupart des gens se souviendront des fameux Boat people indochinois, ces réfugiés que le Canada a accueillis en grands nombres il y a plus de 20 ans déjà, souligne-t-elle. Par contre, depuis, l'engagement de nos paroisses se fait au ralenti. Pourtant, une foule de personnes qui pourraient bénéficier de l'appui de nos paroisses.

« Je préciserais aussi qu'il s'agit-là d'une excellente occasion de coopérer avec les autres églises chrétiennes, qui elles aussi parrainent des réfugiés, poursuit Michèle Sala-Pastora. Sœur Eileen Gleason, une religieuse catholique, a beaucoup œuvré au sein de l'église anglicane pour parrainer les réfugiés. Et je reçois fréquemment des appels d'aide et des offres de coopération d'autres communautés de confession protestante, par exemple le Calvary Temple. »

Un réfugié du Ruanda parrainé par Sœur Gleason, Deogratias Habimana, se dit très heureux de l'accueil qu'il a reçu au Canada.

« C'est une initiative qui m'a changé la vie, lance-t-il. Maintenant que je suis bien installé à Saint-Boniface, où je peux vivre en français, j'aime appuyer d'autres réfugiés. Je les aide à déménager ou à se trouver de nouveaux logements. Je crois qu'il faudrait justement sensibiliser les gens de la communauté à l'impact positif et très concret du parrainage. Trop de personnes ne se rendent pas compte de quelle façon on peut changer la vie de quelqu'un. Il faut s'engager davantage. »

Une histoire que l'on ne saurait taire ! aura lieu à 19 h 30 dans la Salle C du Centre de Pastorale, au 622, avenue Taché. Renseignements : 237-9851, poste 232 (Michèle Sala-Pastora). S.V.P. vous inscrire avant le 19 mars en composant le 237-9851, au postes 211 (Josée) ou 225 (Henriette).



photo: Daniel Bahuaud

Michèle Sala-Pastora : « Il y a une foule de personnes qui pourraient bénéficier de l'appui de nos paroisses. »



80 BOUGIES !

Bonne fête

ROBERT ARBEZ

de tes enfants

Suzanne, Claude, Gabriel, Alain, Jocelyne, Monique, Lorraine, Madeleine, Micheline et Damyèle

ainsi que de tes petits-enfants et arrière-petits-enfants qui t'aiment.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CERCLE MOLIÈRE

Le retour de Frenchie

*Le Cercle Molière boucle sa 75e saison en présentant à compter du 16 mars une nouvelle adaptation de la pièce **Frenchie** d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy au théâtre de la Chapelle.*

Sandra POIRIER

Afin de bien clôturer sa 75e saison à saveur typiquement franco-manitobaine, le Cercle Molière présente du 16 mars au 7 avril le drame familial, *Frenchie*, d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy. Bien que présenté au grand public en 1986, metteur en scène et comédiens s'entendent pour dire que la nouvelle version de *Frenchie* est bien différente.

« Les auteurs ont retravaillé la pièce afin de centrer davantage l'histoire sur la vie du protagoniste Frenchie, et moins sur la boxe, souligne le metteur en scène, Christian Molgat. Lors de leur réécriture, ils ont approfondi tous les personnages de la pièce. Frenchie est dorénavant une pièce plus expressive au niveau intime et elle mérite vraiment d'être représentée de cette façon. »

Intime sous plusieurs aspects, puisque la première représentation avait été jouée dans la grande salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Cette fois-ci, les spectateurs seront accueillis dans l'endroit plus privé qu'est le théâtre de la Chapelle.



photo: Sandra Poirier

Le Cercle Molière présente le drame familial, *Frenchie*, d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy du 16 mars au 7 avril à 20 h au théâtre de la Chapelle.

« La première pièce était contemporaine, rappelle Christian Molgat. Aujourd'hui elle fait un retour dans le temps, c'est-à-dire en 1966 dans le quartier Saint-Boniface. Il n'y aura pas non plus de véritable combat de boxe entre deux adversaires. La nouvelle version de Frenchie met l'accent sur l'aspect symbolique du combat, soit la lutte intérieure que vit Frenchie avec ses démons, sa famille et la société en général. »

Bien que les relations entre les personnages aient été approfondies, l'histoire principale du drame demeure la même : un jeune homme en quête d'identité. Âgé de 21 ans, Robert « Frenchie » Mullen, incarné par Marc-Yvan Hébert, sort de prison un an après avoir commis un vol à main armée. Plusieurs changements ont eu lieu au cours de son année d'incarcération. « Frenchie doit surmonter plusieurs défis notamment le décès de son père, et les relations tendues avec sa mère et sa blonde qui ne veut plus rien savoir, mentionne le comédien Marc-Yvan Hébert. Tout le monde a changé autour de lui et ça le frustre. Cette situation fait ressortir son caractère impulsif, explosif et fougueux. C'est en faisant de la boxe qu'il croit s'en sortir. »

La boxe crée cependant encore plus de remous entre Frenchie et sa mère, Madeleine Mullen, puisque son défunt mari était ancien boxeur. « Madeleine revit les mêmes choses avec son fils qu'avec son mari, précise la comédienne qui incarne le personnage, Brigitte Léger. Elle a toujours été contre la boxe et elle n'a jamais approuvé que son mari en fasse. Elle ne peut alors appuyer Frenchie dans son choix. C'est son bébé et il est son fils favori. »

En plus de Marc-Yvan Hébert et Brigitte Léger, les autres comédiens de la distribution sont : Paul Léveillé, John Bluethner, Geneviève Pelletier, Marie-Claude McDonald, Patrick Trudel et Christian Perron.

Robert « Frenchie » Mullen réussira-t-il malgré tout à s'en sortir ? Pour le découvrir, ne manquez pas cette toute nouvelle version du drame familial Frenchie présentée au théâtre de la Chapelle jusqu'au 7 avril. La pièce de théâtre Frenchie sera également présentée à Laurier, Saint-Claude et Saint-Pierre-Jolys au cours du mois d'avril.

Tirage

Courez la chance de gagner **une des cinq paires de billets** pour assister le 27 mars à 20 h à la pièce de théâtre, ***Frenchie***, présentée par le Cercle Molière. Téléphonez à *La Liberté* le **mardi 20 mars entre 12 h et 13 h** en composant le 237-4823 ou le 1 (800) 523-3355 et laissez votre nom et numéro de téléphone dans notre boîte vocale. Cinq gagnants seront choisis parmi les personnes qui auront téléphoné. Bonne chance !

CULTURE

Une aide bonifiée pour le milieu artistique

Grâce à un partenariat renouvelé, les fonds du Conseil des arts du Canada seront davantage accessibles aux artistes en milieux minoritaires.

Érick THÉBERGE

Les artistes franco-manitobains désireux de toucher aux fonds du Conseil des arts du Canada ont reçu le 20 février un coup de pouce supplémentaire.

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), le Conseil des arts du Canada (CAC) et le ministère du Patrimoine canadien ont bonifié le Protocole de partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Ainsi, les trois organismes ont fixé le montant du partenariat à 4,8 millions $ répartis sur trois ans. Cette somme permettra aux artistes et aux organismes des communautés francophones et acadienne de se prévaloir davantage des programmes réguliers du CAC.

De façon plus détaillée, le Conseil des arts du Canada et Patrimoine Canada prévoient une somme additionnelle de 600 000 $ disponible d'ici le 31 mars. L'aide additionnelle s'élèvera ensuite à 900 000 $ pour les deux prochaines années.

« Le partenariat existait déjà, explique le directeur du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Alain Boucher. Les montants d'argent ont été augmentés afin de donner plus de chances aux artistes professionnels de recevoir des subventions du Conseil des arts du Canada. »

« Les artistes qui œuvrent dans les secteurs des arts visuels et des nouveaux médias devraient y trouver leur compte, dans la mesure où ils étaient les parents pauvres du Conseil des arts », précise une porte-parole de la FCCF, Nancy Juneau.

Les objectifs du CAC et de la FCCF sont de briser l'isolement des artistes et des organismes artistiques et de favoriser leur épanouissement.

La Fédération culturelle canadienne-française est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique culturelle des communautés francophones et acadienne. Elle réunit les représentants de cinq regroupements artistiques nationaux en théâtre, en littérature, en chanson/musique, en arts médiatiques et en arts visuels, ainsi que les représentants du secteur culturel/communautaire de onze provinces et territoires du Canada.



Archives La Liberté

« Les montants d'argent ont été augmentés afin de donner plus de chances aux artistes professionnels de recevoir des subventions du Conseil des arts du Canada », dit Alain Boucher.

Le Babillard

AÎNÉS

La Fédération des aînés franco-manitobains et **Franco Voyages** organisent un ***voyage à la cabane à sucre*** de Saint-Pierre-Jolys le 7 avril. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Terry Christianson au 269-6912.

ÎLES-DES-CHÊNES

Les Chevaliers de Colomb organisent le 17 mars au Centre communautaire (414, rue Main) une soirée bénéfice pour l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. Souper et soirée dansante sont à l'horaire. Billets : 25 $ par personne. Info : au 233-0022 ou 1-800-565-1601.

Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 18 mars à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

LORETTE

Un banquet pastoral jeunesse aura lieu le 31 mars à 17 h30 à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lorette. Souper dès 18 h 30, encan silencieux et spectacle suivront. Info : Jude au 233-5114 ou Lucie au 878-4126.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

La tournée intitulée ***La DSFM, un monde à découvrir*** sera de passage à ***l'école élémentaire*** le 22 mars de 19 h à 21 h. Profitez-en pour faire connaître vos questions et vos préoccupations vis-à-vis l'éducation de vos enfants dans votre communauté. Plusieurs prix de présence. Info : 255-2486.

SAINTE-AGATHE

Prenez le SS Cheyenne lors du défilé de mode du 21 mars à 19 h 30 à l'école Sainte-Agathe. Venez appuyer le groupe d'harmonie qui participera au Festival Cantanto à Edmonton en avril. Billets : 5 $ à l'avance ou à la porte. Info : 882-2275.

SAINTE-ANNE

Les Chevaliers de Colomb et la Coopérative du Comité culturel de Sainte-Anne organisent ***Funspiel de Curling*** le 25 mars à 12 h au Curling Ring. Suivra un souper à la fortune du pot à 18 h au local des Chevaliers de Colomb. Un spectacle sera également présenté par le Comité culturel. Inscription auprès de Nicole au 422-9599. Coût : 24 $ par équipe.

SAINT-BONIFACE

Une soirée spectacle ***« Que dira-t-on du village ? »***, sera présentée ***le 16 mars à 19 h 30*** au sous-sol de la Cathédrale par les comédiens de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Bar payant et goûter. Billets : 10 $ chacun, achat à l'avance auprès d'Eugène Prieur au 256-5973 ou Florence Bourgouin au 256-5328 ou encore Lévis Malo au 254-8547.

Le Service du Mariage et de la Famille du Manitoba en collaboration avec la Villa Maria organise un après-midi de réflexion le 18 mars de 13 h à 17 h 30 à la Villa Maria. La rencontre ayant pour thème ***Comment gérer nos conflits en couple*** sera animée par Pierre et Évelyne Beaudoin. Info et inscriptions au 231-4479.

Grande vente de livres illustrés pour enfants du 19 mars au 8 avril à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Info : 986-4330.

Le ***comité social des résidents de l'Accueil*** organise une partie de ***Whist*** dans la salle Langevin le 25 mars. Un goûter léger sera servi. Des tirages seront aussi effectués. Coût : 3 $ par personne.

La paroisse St. Émile organise son ***« Fun Fair »*** annuel, le 25 mars, de 10 h à 16 h au centre paroissial (556, chemin Sainte-Anne). Encan silencieux, éléphant blanc, vente de pâtisseries et amusements pour les enfants.

Les enfants d'âge scolaire sont invités à participer à l'un ou l'autre des ateliers offerts dans le cadre de la semaine de relâche. Le premier atelier intitulé, ***La fabrication de livres***, donnera l'occasion aux jeunes âgés de neuf à 12 ans de fabriquer leur journal personnel le 26 mars à 14 h. Un bricolage de Pâques pour enfants âgés de six à huit ans constituera le second atelier et aura lieu le 29 mars à 14 h. Inscriptions dès maintenant au 986-4332.

SAINT-MALO

L'École catholique d'évangélisation accueille du 23 au 25 mars le conférencier John Connelly. Info : 347-5396.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys présente à compter du 19 mars une toute nouvelle ***exposition de Réal Bérard rendant hommage à Gabrielle Roy*** à la ***Galerie Rivière-aux-Rats.*** Le vernissage aura lieu le 15 mars, après la projection du film, à la Cabane à sucre. Info : Nicole Lavergne (204) 433-7870.

La tournée intitulée ***La DSFM, un monde à découvrir*** sera de passage à ***l'école communautaire Réal-Bérard*** le 20 mars de 19 h 30 à 21 h 30. Profitez-en pour faire connaître vos questions et vos préoccupations vis-à-vis l'éducation de vos enfants dans votre communauté. Plusieurs prix de présence. Info : 255-2486.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Tirage

Courez la chance de gagner **une paire de billets** pour assister le 27 mars à 13 h à la pièce de théâtre pour enfant, ***Red Riding Hood Big Bad Wolf***, présentée par le Fantasy Theatre for Children. Téléphonez à *La Liberté* le **mardi 20 mars entre 12 h et 13 h** en composant le 237-4823 ou le 1 (800) 523-3355 et laissez votre nom et numéro de téléphone dans notre boîte vocale. Un gagnant sera choisi parmi les personnes qui auront téléphoné. Bonne chance !

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente à 21 h ***La Bardasse*** le 16 mars. ***Le Mârdi Jazz*** présente à 21 h ***Zandra*** le 20 mars. Info : 233-8972.

Le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec Le 100 Nons et CKSB Première chaînes de Radio-Canada, présente ***En Éclosion*** le 24 mars à 21 h au Foyer du CCFM. En vedette : Lynne Brémault-Parent, Joëlle Brémault, Charmaine Roy et Réjean Nicolas. Coût : 3 $.

Une répétition pour participer au ***Festival de la chanson française*** aura lieu le 18 mars à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface dans la salle 2127. Inscription 10 $. Info : 233-7423.

Dans la série Virtuosi : la compagnie de danse ***Motus O*** présente ***Delusions*** le 17 mars à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Également, présentation le 18 mars à 14 h 30 d'un spectacle pour enfants, ***Alice***. Billets : 23 $ pour les adultes, 21 $ pour les aînés et 10 $ pour les enfants et les étudiants. Info et billets : 786-9000.

Le ***Chœur Winnipeg Philharmonic*** chante « ***Pour le cœur*** » le 18 mars à 14 h 30 au Bethel Mennonite Church (870, avenue Carter). Le concert met notamment en vedette *Quattro pezzi sacri* de Giuseppe Verdi. Billets : 16 $ pour les adultes, 13 $ pour les étudiants et les aînés et 8 $ pour les enfants. Info et billets : 233-8388.

THÉÂTRE

Le ***Cercle Molière*** présente la pièce ***Frenchie*** d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy du 16 mars au 7 avril à 20 h au théâtre de la Chapelle. Relâche les dimanches et lundis. Info : 233-8053.

CINÉMA

Cinémental présente les ***Rendez-vous du Cinéma Québécois*** du 23 au 25 mars à la Cinémathèque. Le 23 mars à 19 h 30, ***Les muses orphelines*** de Robert Favreau ; à 21 h 30, ***Hochelaga*** de Michel Jetté. Le 24 mars à 13 h, ***Mourir pour soi*** de Lina B. Moreco ; à 16 h, ***La Bouteille*** d'Alain Desrochers ; à 19 h 30, ***Two Thousand and None*** de Arto Paragamian ; à 21 h 30, ***L'invention de l'amour*** de Claude Demers. Le 25 mars à 13 h, ***Les fantômes des trois Madeleine*** de Guylaine Dionne et à 15 h ***Les muses orphelines*** à nouveau. Coûts : 6 $ adultes ; 5 $ étudiants, aînés et enfants.

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition, ***Monsieur Tout-le-monde : portraits,*** de Denis Gagnon jusqu'au 15 avril.

Également en montre jusqu'au 1er mai au salon Empire du Centre du patrimoine, une exposition de ***Paul Guyot (1917-1988)*** des œuvres choisies de la collection familiale.

Nouvelles expositions au Musée des beaux-arts : ***Holman : Forty Years of Graphic Art*** ; ***Collecting Highlights : Early Renaissance Paintings*** ; ***Through the Eyes of a Child*** ; ***The Dragon's Journey : the Influence of Chinese and Japanese Porcelain on European Ceramics ; Gary Hill*** et ***Arctic Realism.***

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

CINÉMATOGRAPHIE

De nouvelles « Sources »

Une nouvelle entreprise privée spécialisée dans la distribution de produits culturels francophones hors-Québec, Sources, voit le jour à Winnipeg.

Sandra POIRIER



photo: Sandra Poirier

L'agente de promotion et de communications de *Sources*, Carole Thibeault.

Une toute première maison de distribution de produits culturels francophones hors-Québec est née à Winnipeg. Appartenant au fondateur des Productions Rivard Louis Paquin, *Sources* vient en aide aux maisons de productions de films et de documentaires francophones hors-Québec et ce, depuis environ six mois.

« *Sources* à vu le jour par la nécessité des choses, mentionne l'agente de promotion et de communications de la maison de distribution, Carole Thibeault. Les maisons de production travaillent de plus en plus ensemble et à force de se parler, elles en sont venues à identifier cette solution pour voir au manque de distribution de vidéos francophones. »

La nouvelle maison de distribution aidera donc à mettre sur la carte du Canada les produits culturels réalisés par les productions Médiatique de Toronto, Connections Productions de Moncton, Synercom de Montréal, qui ont collaboré à la série Francophonies d'Amériques, et les Productions Rivard, bien entendu.

Sources a d'ailleurs contribué à la projection sur grand écran de documentaires de trois maisons de productions cinématographiques de l'extérieur du Québec lors des Rendez-vous du cinéma québécois et francophone à Vancouver qui se sont déroulés du 1er au 11 mars.

Possédant jusqu'à présent une bibliothèque d'environ 70 productions, incluant en majorité des documentaires et huit films d'une heure, *Sources* s'attaquera, au cours des prochaines années, au marché canadien et s'adressera particulièrement aux écoles françaises et d'immersion hors-Québec. « On ne peut évidemment pas jouer dans les plates-bandes québécoises parce que l'on ne fait pas le poids, souligne Carole Thibeault. On doit aussi faire nos preuves auprès de Téléfilm Canada avant d'être reconnue comme maison de distribution, ce qui prend environ trois ans. »

L'agente de promotion et de communications de *Sources* ajoute que la maison de distribution n'a pas seulement un mandat de promotion. « On promeut, on fait de la vente, on établit des contacts auprès de télédiffuseurs, et l'on crée aussi le matériel de soutien éducatif qui accompagne les documentaires, indique-t-elle. On espère en fournissant du matériel pédagogique avec les vidéos que cela facilite quelque peu le travail des enseignants. »

D'ici à ce que le roulement de la maison de production se fasse à plein régime, Carole Thibeault se préoccupe de compléter les listes de distribution afin d'effectuer prochainement les premiers envois. Elle voit aussi à finaliser le catalogue des produits et à apporter les dernières retouches au site Internet qui devrait être navigable d'ici quelques semaines.

ARTS VISUELS

L'écrit sous toutes ses formes

La calligraphie, où l'art de bien former les caractères d'écriture, vous intéresse ? Vous n'êtes pas certain ? Rendez-vous dès le 22 mars à l'Alliance française pour le savoir.

Claude HEPPELLE

La guilde des calligraphes du Manitoba (*The Calligraphers' Guild of Manitoba*), en association avec l'Alliance française, organise **Écritures : de la Calligraphie au Livre**, une exposition qui sera en montre à la galerie de l'Alliance française jusqu'au 21 avril. (1)

« L'exposition regroupera entre autres des œuvres des membres de la Guilde, explique une représentante du conseil d'administration de la guilde des calligraphes du Manitoba, Jacqueline Barral. Ce que l'on pourra voir résulte de nos activités annuelles, c'est-à-dire du programme mensuel, des cinq ou six ateliers, ainsi que des cours de calligraphie offerts durant l'année. »

Chaque année, de septembre à mai, le programme mensuel regroupe des amateurs de calligraphie et des personnes intéressées à explorer ce médium. « Nous nous réunissons une fois par mois à la salle 2162 du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), raconte la femme qui est membre de la Guilde depuis trois ans. Au nombre de dix par année, ces soirées informelles permettent aux participants de s'initier à une technique se rapportant à la calligraphie. Chaque rencontre est animée par un membre différent, qui partage ses connaissances sur une technique particulière. Par exemple, nous allons prochainement confectionner du papier à main. »

Une demi-douzaine d'ateliers est aussi organisée pendant l'année, tant pour les initiés que pour les non-initiés des techniques d'écriture. « Les ateliers sont, en fait, un approfondissement de ce que nous apprenons lors de nos rencontres mensuelles, raconte Jacqueline Barral. Nous y apprenons, par exemple, une technique d'écriture et nous la développons d'abord en se basant sur l'alphabet. Une fois que nous nous sentons à l'aise, on joue avec les formes, on brise les règles, quoi ! On est libre de créer des ombrages, d'ajouter des couleurs, et d'incorporer d'autres formes. » Semblables aux ateliers, les cours préconisent cependant l'enseignement de techniques calligraphiques plus avancées.

« La majorité des soirées, ateliers ou cours ne nécessitent aucune dépense supplémentaire pour acheter des matériaux, souligne-t-elle. La Guilde en fournit à l'occasion. À 30 $ par année; ce n'est pas cher ! »

Le prochain atelier sur le papier à main, au coût de 25 $, aura lieu le 25 mars au CUSB. Pour s'inscrire, contactez Shannon Burns au 256-2566 ou nchatel@home.com. Si vous désirez devenir membre de la guilde des calligraphes, communiquez avec Claudette Sabourin au 233-1787 ou csabouri@ustboniface.mb.ca .

(1) Le public est invité au vernissage d'Écritures : de la Calligraphie au Livre, le 22 mars dès 19 h au 934, avenue Corydon à Winnipeg. L'on pourra visionner certaines œuvres de la Guilde et assister à la lecture d'extraits de textes par Lise Gaboury-Diallo, Simone Chaput, Charles Leblanc et Roger Léveillée.

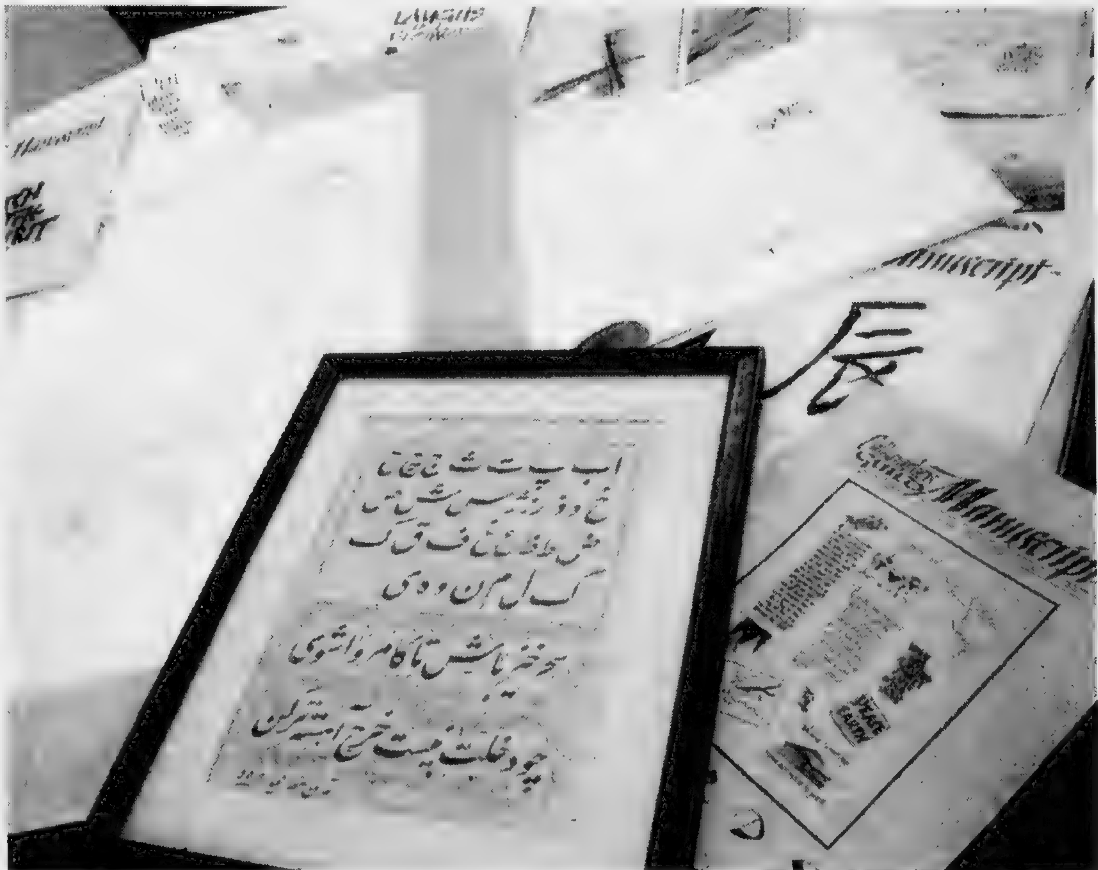


photo: Claude Heppelle

Quelques œuvres de l'exposition Écritures : de la Calligraphie au Livre qui seront en montre à l'Alliance française jusqu'au 21 avril.

THÉÂTRE

L'Amitié avant tout

Vous avez un ami d'enfance ? Votre amitié a déjà été remise en question et vous vous êtes tous les deux ressaisis ? Alors, peut-être vous vous retrouverez dans la pièce L'Amitié, présentée au CUSB.

Érick Théberge

L'amitié entre deux copains de longue date peut souvent être mise à l'épreuve. Voilà le thème de la pièce de théâtre, *L'Amitié*, présentée du 22 au 24 ainsi que du 29 au 31 mars à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). La comédie est une coproduction de la troupe des Internationaux du CUSB et de la troupe des Chiens de soleil.

L'histoire se déroule dans une communauté d'un pays en voie de développement. Chômeur, Moussa rend visite à son vieil ami, Ouzi. Les deux hommes sont des amis d'enfance et ils ne se fréquentent plus comme au temps de leur jeunesse. Originaire d'un village avoisinant, Moussa a l'intention de demander une aide financière à Ouzi afin de permettre à son fils d'étudier la médecine.

À son arrivée dans la communauté de son vieil ami, Moussa apprend que le village vient de gagner à la loterie et qu'Ouzi a reçu une bonne part du magot. À partir de ce moment, l'amitié entre les deux ne sera plus la même.

« À la fin de la comédie, les deux hommes prennent conscience des vraies valeurs qui fondent l'amitié, explique le créateur de la pièce et metteur en scène, Daouda Djembele. Les deux personnages principaux seront influencés par les autres personnages tout au long de la pièce. »

Daouda Djembele et Paul Lachance, qui jouent respectivement Moussa et Ouzi, sont entourés d'Inne Dicko, qui incarne la fidèle épouse d'Ouzi, Kadi. « Cette dernière voue un grand respect à son mari, signale Daouda Djembele. Elle est obéissante et soumise. Elle est tout le contraire de sa copine Sali, interprétée par Nicole Alty, qui rêve de l'Occident. Femme cultivée, ce qui est rare dans ce milieu, celle-ci condamne les comportements rétrogrades des hommes.



photo: Érick Théberge

Les comédiens de la pièce *L'Amitié* promettent de vous faire rire. Dans l'ordre habituel : Inne Dicko, Paul Lachance, Marie-Claire Côté, Nicole Alty et Daouda Djembele, l'auteur de la pièce. Absent sur la photo : Christian Poirier.

« Le président du village, incarné par Christian Poirier, joue un rôle de conciliateur, continue-t-il. Tout ce beau monde est accompagné d'une griotte, Massiga, interprétée par Marie-Claire Côté. Elle est une sorte de sage/conteuse dépositaire de l'histoire et la généalogie du village. Elle anime souvent les soirées de sa communauté. »

Bien qu'il n'en soit pas à sa deuxième mise en scène, Daouda Djembele indique qu'il présentera une de ses créations pour la première fois devant le grand public. Il partage son travail de metteur en scène avec les autres comédiens. « Je tiens à ce que tous participent à la mise en scène, souligne-t-il. Je vois la mise en scène comme un vrai travail d'équipe. »

Les comédiens apprécient son ouverture. Inne Dicko a fait du théâtre en France. Elle constate la différence de mentalité entre les deux pays. « La mise en scène est plus serrée en France; tu fais ce qu'on te dis de faire ou tu va ailleurs, affirme-t-elle. Ici, c'est beaucoup plus décontracté. On peut donner notre avis sur la pièce. »

Sur les rayons

par Bruno LeGal



La présente chronique vise moins ce qui se trouve sur les rayons que ce qui se passe au niveau de la programmation. Tout comme l'arrivée imminente du printemps assure un renouvellement de la nature, la succession des saisons vient également changer les idées des citoyens de Winnipeg ahuris par la neige et le froid de l'hiver. La Bibliothèque de Saint-Boniface participe à cette renaissance en organisant des activités tant pour les jeunes que pour les adultes.

La programmation que fait la Bibliothèque a pour objet de stimuler l'intérêt de la communauté à l'égard de la Bibliothèque et d'encourager le plus grand nombre de personnes à la fréquenter le plus souvent possible. Nos activités s'inscrivent donc dans le cadre de notre mission, soit de donner accès à l'information sous toutes ses formes à tous les citoyens selon leurs besoins.

L'exposition d'œuvres d'art de Roger Dupas et de Michael Reichardt se poursuit jusqu'en avril. Appuyée de reportages positifs dans les journaux, l'exposition des deux artistes continue à susciter l'intérêt du public. Par ses expositions, la Bibliothèque espère mieux faire connaître au sein de la communauté, les artistes de chez nous et leurs œuvres.

Du côté des livres, la Bibliothèque tiendra du 19 mars au 8 avril prochain une **grande vente de livres illustrés** pour enfants. Voici une rare occasion de se procurer des albums pour enfants à des prix abordables.

La Bibliothèque présente deux **ateliers de bricolage** pendant la semaine de relâche. Le premier, destiné aux jeunes de 9 à 12 ans, vise la fabrication de livres; il sera animé par Nicole Coulson le lundi 26 mars à 14 h. Le second atelier, qui aura lieu le jeudi 29 mars, toujours à 14 h, sera centré sur la fabrication d'un mobile d'œuf de Pâques. Veuillez téléphoner au 986-4332 pour inscrire votre enfant à l'un ou l'autre de ces ateliers.

Le mois de mars se terminera sur une note harmonieuse lors d'une **réception marquant la réouverture de la Bibliothèque de Saint-Boniface** à la suite des rénovations et du réaménagement récents. (Au moment d'écrire ces lignes, certains aspects de la fête restaient toujours à déterminer. Les lecteurs et lectrices qui s'intéressent à obtenir des précisions peuvent communiquer avec la Bibliothèque de Saint-Boniface en composant le 986-4330.) Puisque la Ville de Winnipeg vient de verser des sommes importantes pour redonner un aspect neuf à la Bibliothèque, nous avons choisi de marquer la réouverture par le lancement du livre *La Chine de ma vie : un peureux dans l'Empire du Milieu* de Roger Clavet. L'auteur, son épouse et leur fils nous feront part de leurs aventures et des nombreux chocs culturels qu'ils ont vécus en Chine, où M. Clavet a travaillé pendant deux ans dans une agence de presse. La soirée comprendra des hors-d'oeuvres, une rencontre avec l'écrivain (présenté par Annette Saint-Pierre), une présentation animée et une exposition sur la Chine, ainsi qu'une séance de signature de livres.

Plusieurs commanditaires sont venus prêter main-forte à la Bibliothèque et à l'auteur à l'occasion de cette réception. Je les remercie de leurs contributions et de leur appui à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

En terminant, la Bibliothèque de Saint-Boniface continue d'offrir **l'Heure du conte** le vendredi à 10 h 30. Destiné aux enfants de 3 à 5 ans, ce programme populaire reprendra à Saint-Boniface le 20 avril et se poursuivra jusqu'au 8 juin. L'Heure du conte est également offerte à la succursale Louis Riel (1168, rue Dakota) le lundi à 10 h 30. La prochaine session reprendra le 28 avril et continuera jusqu'au 11 juin. Les parents qui préfèrent se rendre à la succursale du parc Windsor pourront assister à l'Heure du conte en français le jeudi à 14 h du 26 avril au 31 mai.

La Bibliothèque publique de Winnipeg est le salon de la communauté, l'institution de première ligne pour la diffusion de la culture. Par l'entremise de nos 20 succursales, nous demeurons au service de tous les membres de la communauté. Venez faire un tour ! Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos programmes, services et collections, téléphonez au 986-4331.

Bruno LeGal est coordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg. La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque.

Déjà vu dans La Liberté

Un succès qui en appelle d'autres



Dans *La Liberté* du 28 mai 1975, on pouvait lire : « Les premiers Jeux Floraux de Saint-Boniface se sont terminés en apothéose dimanche soir dans l'amphithéâtre du Collège Secondaire de Saint-Boniface (CSSB). Que de chemin parcouru depuis ce jour où Beaufort Péan se persuada et décida de persuader les autres qu'une vieille et mystérieuse institution française devait revivre au Manitoba et inciter les élèves du CSSB à faire œuvre créatrice en français. Ce qui a été présenté sur la scène fut en effet très goûté du public. Sur la photo, Jocelyne Fournier, auteur, actrice, compositeur, chanteuse, a interprété avec talent un extrait de sa pièce "L'Endroit", écrite en collaboration avec Lise Saurette, pièce qui devait valoir aux deux jeunes filles le premier prix dans la catégorie "Théâtre". »

Recette — Penne aux saucisses italiennes

3 tasses (750 mL) de penne
3/4 livre (340 g) de saucisse italienne
2 gousses d'ail, hachées
2 poivrons vert coupés en lanières
2 courgettes, séparées en deux et tranchées
1 c. à table (15 mL) d'origan séché
1 boîte (796 mL / 28 onces) de tomates à l'italienne
2 c. à table (30 mL) de parmesan râpé (facultatif)

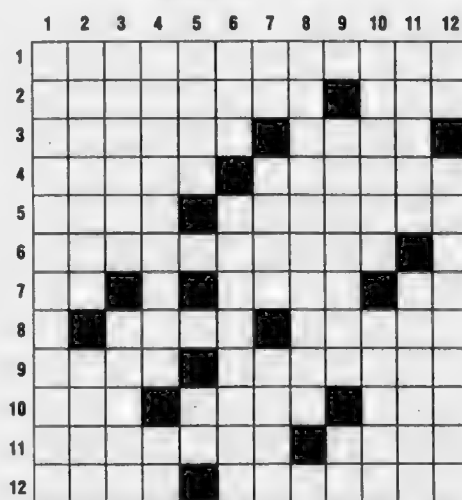
- Cuire les pâtes selon le mode d'emploi sur l'emballage; les égoutter et mettre de côté.
- Couper la saucisse en rondelles minces.
- Dans un poêlon, cuire la saucisse jusqu'à ce qu'elle ne soit plus rosée, de 7 à 10 minutes.
- Bien l'égoutter et la remettre dans la poêle.
- Ajouter l'ail, les poivrons, les courgettes et l'origan.
- Cuire à feu mi-vif en remuant 5 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres mais encore croquants.
- Ajouter les tomates en les défaisant à l'aide d'une cuillère.
- Laisser mijoter environ 3 minutes.
- Ajouter les pâtes et bien remuer. Si désiré, ajouter du parmesan au goût.

Donne 6 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Mots croisés

PROBLÈME N° 136



HORIZONTALEMENT

1. Se dit d'une population qui peut se reproduire par croisement.
2. Excitée, fébrile. – Rivière de Suisse.
3. Convois ferroviaires. – Prophète hébreu.
4. Enlève de la matière à un objet. – Prénom masculin.
5. Caractère de l'ancien alphabet grec. – Mise à l'abri.
6. Elle freine l'activité de certains organes.
7. Doublée. – Appela de loin. – Personnel.
8. Commune de l'Ardèche. – Provoquer la torsion d'un poignet.
9. Périodes. – Fonction constituée par la liaison de deux atomes.
10. Sans aucune valeur. – Ville de Grande-Bretagne. – Titre d'honneur anglais.
11. Chlorure mercureux. – Volcan actif de la Sicile.
12. Du verbe être. – Personnes raisonnables.

VERTICALEMENT

1. Rencontre de deux séries de phénomènes distincts.
2. Ligne saillante sur une surface. – Se jetât avec violence (se).
3. Tout objet qu'on file à l'arrière d'un navire. – Pareille.
4. Manifestes, indiscutables. – Squelette.
5. Courroie fixée au mors du cheval. – Éminence.
6. Appartins à. – Personnes ayant une musculature très développée.
7. De l'auxilaire être. – Fleuve d'Espagne. – Partie extrême d'un organe.
8. Elle a connu son Prince charmant.
9. Gestes inspirés par l'amitié. – Préposition.
10. Personne de très petite taille. – Galerie couverte d'un gymnase.
11. Femmelle du daim. – Ville d'Arabie Saoudite.
12. Infinitif. – Attribueras une affaire à traduire un accusé devant une juridiction compétente.

RÉPONSES DU N° 135

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	S	P	E	R	T	I	L	I	O	N
2	E	V	E	R	T	U	E	R	A	■	P	I
3	S	E	V	E	■	B	I	R	I	B	I	■
4	S	C	I	S	S	I	L	E	■	O	A	S
5	E	T	R	I	P	E	■	F	O	N	C	A
6	S	I	■	D	E	T	O	U	R	N	E	S
7	D	O	L	E	N	T	■	T	I	E	R	S
8	E	N	O	N	C	E	R	E	N	T	■	E
9	L	■	I	T	E	■	E	E	■	I	O	N
10	O	B	S	E	R	V	A	■	F	E	R	A
11	U	R	I	■	S	A	L	A	■	R	E	G
12	P	U	R	E	■	R	E	M	I	S	E	E



Le Club de Bicolo

Le printemps

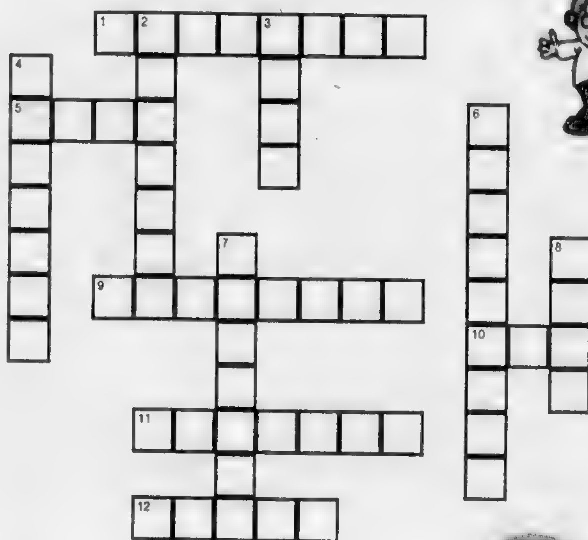
Allô toi !

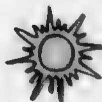
Eh ! C'est bien vrai... le printemps s'en vient ! Il sera ici dans quelques jours, le 21 mars. Je suis tout excité car j'aime le printemps ! Youpi !

Les mois

Complète cette grille de mots croisés au moyendes définitions données.

1. Mois commençant par la Toussaint.
2. C'est le dixième mois.
3. Mois du printemps.
4. Il ouvre l'année.
5. C'est le huitième mois.
6. C'est le mois de la rentrée des classes.
7. N'a que 29 jours tous les 4 ans.
8. Début de l'été.
9. On y fête Noël.
10. Joli mois.
11. Mois des vacances.
12. Mois des poissons.







Les quatre saisons

Recherche les 12 mots suivants :

AUTOMNE
CHAUD
ÉTÉ
FEUILLE
FROID
HIRONDELLE
HIVER
NEIGE
PLUIE
PRINTEMPS
SOLEIL
VENT

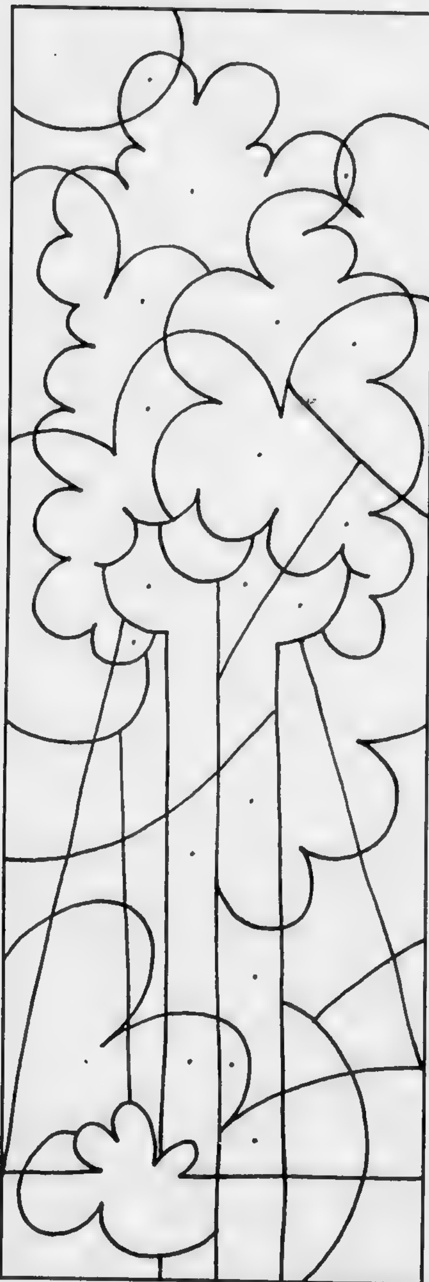


P	P	R	I	N	T	E	M	P	S
R	H	I	H	V	E	T	E	O	O
F	R	O	I	D	V	U	N	V	L
E	J	H	V	K	L	A	B	N	E
U	M	O	E	P	L	U	I	E	I
I	P	O	R	H	I	T	P	I	L
L	C	H	A	U	D	O	L	G	G
L	B	A	D	A	O	M	U	E	N
E	F	R	O	V	E	N	T	R	O
H	I	R	O	N	D	E	L	L	E



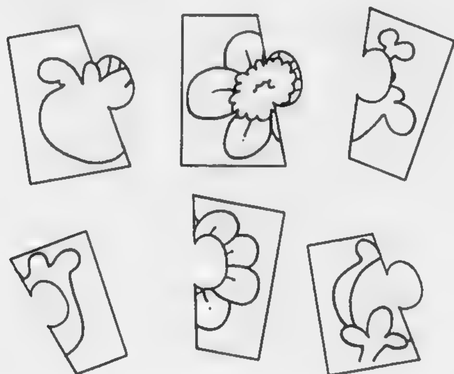
Le dessin révélé

Noircis les espaces marqués d'un point pour faire apparaître clairement le dessin.



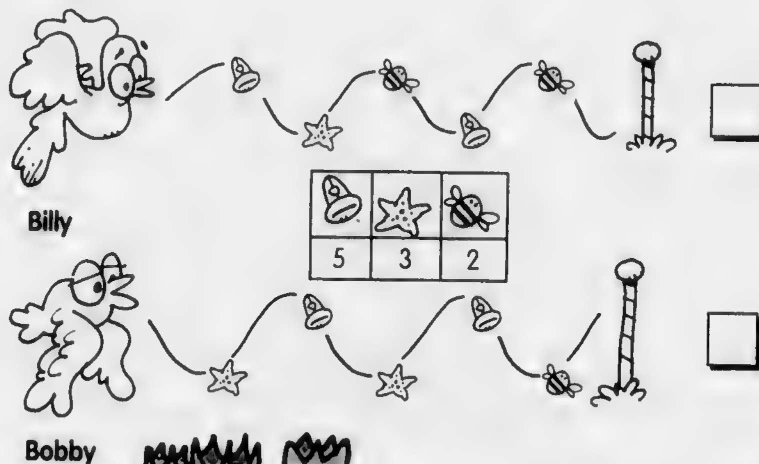
Le puzzle

Relie par un trait ces pièces de puzzle à une autre de manière à former trois dessins de fleurs différents.



La course

Chaque symbole représente un certain nombre de minutes. Additionne les minutes pour savoir quel oiseau va remporter la course.



Copie non conforme

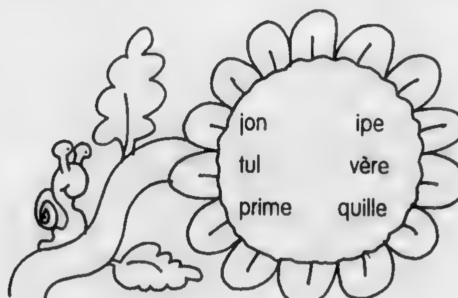
Retrouve les différences existant entre ces deux dessins apparemment identiques.





Fleurs en morceaux

Relie par un trait les parties de mots pour former le nom de trois fleurs printanières.



RÉPONSES

Les mois : 1. novembre; 2. octobre; 3. mars; 4. janvier; 5. août; 6. septembre; 7. février; 8. juin; 9. décembre; 10. mai; 11. juillet; 12. avril.

La course : Billy remporte la course.

Copie non conforme : 1. noeud dans les cheveux de la fille; 2. bouche de la fille; 3. tache de peinture sur la table; 4. tache de peinture sur la feuille; 5. pinceau supplémentaire; 6. soleil sur la feuille de dessin de la fille.

Fleurs en morceaux : Jonquille, tulipe, primevère.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Une conférence nationale à Winnipeg

Les professeurs et enseignants de l'histoire du Canada se réuniront à Winnipeg en octobre pour discuter de certaines approches pédagogiques utiles à l'enseignement de cette matière.

Daniel BAHUAUD

Winnipeg accueillera du 19 au 21 octobre une conférence nationale sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire du Canada. Organisée par l'Association d'études canadiennes de l'Université McGill et ses partenaires (1), la conférence, intitulée ***Donner à l'avenir un passé***, fait suite à celle tenue à Montréal en 1999. Elle examinera l'enseignement et l'étude de l'histoire canadienne tant par des perspectives traditionnelles que d'un point de vue plus innovateur.

Coprésident de la Conférence et président sortant de l'Association d'études canadiennes, Raymond Hébert espère accueillir plus de 500 professeurs universitaires et enseignants du secondaire de partout au Canada.

« La Conférence de 1999 s'est avérée un grand succès, explique le Franco-Manitobain. Celle-ci pourrait avoir un impact encore plus important, puisqu'elle examine les approches pédagogiques. Il ne s'agit pas d'un seul regroupement de sociétés savantes, mais d'organismes qui ont un rôle direct à jouer dans l'enseignement de l'histoire. »

En effet, les organisateurs de la conférence ont déjà conclu une entente de principe avec la *Manitoba Social Science Teachers association* (MSSTA) afin d'assurer la participation de ses membres, qui le 19 octobre participent déjà au recyclage annuel des Special Area Groups (SAG). « Nous développons en ce moment une programmation avec la MSSTA , indique Raymond Hébert. Et nous espérons également arriver à une entente semblable avec les Éducateurs et Éducatrices francophones du Manitoba (ÉÉFM), afin que puissent participer entre 50 à 75 enseignants de sciences humaines. À l'heure actuelle, rien n'a cependant été finalisé, quoique nous ayons déjà rencontré le président des ÉÉFM, Paul Larivière. »

Quant à une présence officielle du Collège universitaire de Saint-Boniface, où il est professeur de sciences politiques, Raymond Hébert a indiqué que le CUSB a exprimé un intérêt « très positif » à l'égard de la conférence. « La programmation de la conférence ne sera finalisée qu'à la mi-mars, ce qui laisse du temps pour préciser la contribution du CUSB. »

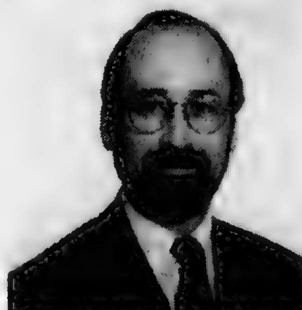


Archives La Liberté

Raymond Hébert : « Il ne s'agit pas d'un seul regroupement de sociétés savantes, mais d'organismes qui ont un rôle direct à jouer dans l'enseignement de l'histoire. »

(1) On notera, entre autres, l'organisme Historica, les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada, l'Université du Manitoba ainsi que la Société historique canadienne nationale, qui publie la revue The Beaver et dont les bureaux sont situés à Winnipeg.







Vers les fourchettes de la France

Les amateurs de bonne cuisine devront surveiller le nom de Luc Jean, jeune cuisinier franco-manitobain qui s'envolera cet été à Paris pour « goûter la France ». Qui sait, peut-être un jour aurez-vous besoin de ses services comme traiteur ?

Érick THÉBERGE

Cuisinier au Club Manitoba depuis près de cinq ans, Luc Jean s'envolera, du 14 juin au 14 septembre, à destination de la France pour effectuer un stage dans quelques-uns des plus grands restaurants parisiens, comme le restaurant du Musée du Louvre. (1)

Des pourparlers sont même en cours pour qu'il puisse aussi travailler au restaurant de la Tour Eiffel et au Relais-château Guy-Savoie, classé deux étoiles sur trois par le guide Michelin. Moins de cinq restaurants au monde ont trois étoiles Michelin.

Le jeune homme de 22 ans se rend en France afin d'en apprendre davantage sur son métier. « J'ai envie de pousser plus loin mon savoir-faire, indique Luc Jean. De plus, mon chef me dis toujours que je dois goûter la France pour être chef cuisinier un jour ! »

Fort de quarante années de métier en cuisine, le chef cuisinier du Club Manitoba, Bernard Merlycourtois n'a que d'éloges envers son jeune protégé. « Il n'a rien à améliorer, lance-t-il d'emblée. Il apprend de nouvelles choses quotidiennement et il intègre bien ses nouvelles connaissances. Il cherche toujours à aller plus loin, à explorer de nouvelles voies. Sur le plan de la cuisine, bien qu'il réussisse tout ce qu'il prépare, sa spécialité, c'est les sauces. Il est sur la bonne voie pour devenir chef cuisinier. »

Cette passion pour la cuisine remonte à quelques années déjà. Depuis l'âge de 17 ans que Luc Jean apprend son métier au Club Manitoba en compagnie de son mentor. Une formation sur le terrain conjugué à des examens faits ponctuellement au Red River College lui ont permis d'obtenir, à 20 ans seulement, son titre de cuisinier professionnel. Généralement, les jeunes cuisiniers manitobains l'obtiennent à l'âge de 25 ans.

Au fil des années, il s'est spécialisé dans la haute cuisine. Il a même remporté une myriade de concours culinaires. Il a entre autres mérité le titre de meilleur apprenti cuisinier du Manitoba, attribué par la Chaîne de rôtisseur, une association sélecte de gourmets. En 1999, il a aussi été nommé meilleur étudiant en cuisine du Manitoba. « Dans ce domaine, on fait toujours quelque chose de différent, décrit Luc Jean. Chaque jour, la tomate qu'on utilise est différente de celle de la veille. Un bon cuisinier, c'est comme un chimiste. Il doit élaborer des recettes en fonction des aliments frais disponibles. Il vise toujours le meilleur goût possible. »

Pour la composition des menus, le processus est semblable. « Un cuisinier doit s'assurer que le menu d'un repas est composé de goûts différents, explique-t-il. À la fin du repas, les convives doivent sentir qu'ils ont vécu une expérience complète remplie de goûts variés. »

« Il aime la bonne bouffe, souligne Bernard Merlycourtois. En cuisine, c'est qu'un pré-requis ! Il a vraiment le goût et la passion de ce qu'il fait. »

Le chef cuisinier du Club Manitoba souligne que le jeune apprenti intègre les produits locaux à sa cuisine. « On est chanceux puisqu'au Manitoba, on trouve beaucoup de variétés de champignons, comme des morilles, une variété de champignons évalués à 30 $ la livre, des girolles et des chanterelles. On trouve aussi de très bons poissons, dont la sandre. »

Luc Jean espère bien utiliser un jour ces produits locaux pour son propre compte. « Quand je serai chef cuisinier, dit-il, j'aimerais bien ouvrir un restaurant ou offrir un service de traiteur de haute cuisine. »

(1) Luc Jean organise un repas bénéfice le 1er avril à 17 h au Club Manitoba. Le repas, de sept services, est fixé à 60 $ par personne. Il ne reste que quelques places. Renseignements : 233-8425.



photo: Érick Théberge

Luc Jean se prépare à se rendre en France afin de peaufiner son savoir-faire culinaire.

ENSEMBLE FOLKLORIQUE

La gigue des régions !

Daniel BAHUAUD

L'École folklorique de la Rivière-Rouge compte offrir dès l'automne des cours de danse folklorique en région, dans le but de faire rayonner, par le biais de la danse, la culture traditionnelle francophone dans nos communautés rurales.

Le directeur administratif de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (EFRR), Guy Noël, espère que les cours en région deviendront un volet permanent de sa programmation. « Il y a quelques années, nous avions offert des cours à Lorette et à Selkirk, souligne-t-il. Et depuis trois ans déjà, nous offrons des cours à 25 adolescents et adultes à La Broquerie, une activité qui s'est avérée un succès important. Nous cherchons donc à étendre ce service pour donner aux francophones l'occasion de vivre leurs traditions, par le biais de la danse folklorique. C'est une activité qui, après tout, touche nos racines. »

Pour y arriver, l'Ensemble folklorique est à la recherche de personnes intéressées à suivre une formation dans le but de devenir instructeur de danse et ce dans chacune des communautés francophones en région. « Nous contacterons bientôt toutes les personnes qui touchent ou qui ont touché de près ou de loin à l'EFRR, explique Guy Noël. En travaillant en collaboration avec le Réseau communautaire et l'Association des comités culturels, je crois que nous serons en mesure de rejoindre du monde partout, de Letellier à Saint-Lazare, en passant par Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Lourdes. Nous avons déjà trouvé des personnes contact à Saint-Léon et Saint-Malo. »

Comme l'indique le directeur administatif, l'organisation des cours en région sera pour l'Ensemble et l'École folklorique un projet d'envergure s'échelonnant sur plusieurs années. Pour y arriver, l'Ensemble prévoit un budget de 22 000 $. Une partie de ces fonds vient des subventions de Franco-fonds et de l'Entente Canada-Communauté de Patrimoine canadien.

« Nous savons que le projet prendra plusieurs années à mettre en branle, souligne-t-il. Notre objectif principal sera d'offrir dès septembre des cours de danse dans au moins deux nouvelles communautés, sinon plus. Dans certaines régions, nous aurons sûrement à former les gens. Nous allons quand même chercher des bénévoles qui ont une formation, qu'il s'agisse du ballet, du jazz ou du tap dancing. L'idée est d'avoir des instructeurs capables d'offrir une formation de base en gigue et d'autres formes de danse folklorique. Heureusement, le projet aura une professeure de musique très qualifiée. Gisèle Johnson-Himbault s'occupera de la formation des instructeurs. »

Une fois que ces derniers auront reçu leur formation, les cours de l'École folklorique seront offerts de la fin septembre à la mi-mars.



Archives La Liberté

Guy Noël : « Nous cherchons donc à donner aux francophones l'occasion de vivre leurs traditions, par le biais de la danse folklorique. »

En bref...

Ligue Hanover-Taché

Résultats en date du 14 mars

Séries éliminatoires (série 4 de 7)

Série A
Grunthal gagne la série 4 à 1

Série B
Springfield gagne la série 4 à 0

Série B
Saint-Malo gagne la série 4 à 2

Tournoi à la ronde

7 mars
Grunthal 6 • Sprinfield 5
(double prolongation)
10 mars
Saint-Malo 2 • Sprinfield 4
12 mars
Sprinfield 3 • Grunthal 4 (prol.)
13 mars
Grunthal à Saint-Malo 20 h
15 mars
Sprinfield à Saint-Malo 20 h
19 mars
Saint-Malo à Grunthal 20 h

Les deux meilleures équipes se disputeront la série finale quatre-de-sept.

Ligue Tiger Hills

Résultat en date du 7 mars

18 février
NDL 3 • Pilot Mound 4 (prol.)
23 février
Pilot Mound 1•NDL 6
25 février
NDL 7 • Pilot Mound 6
28 février
Pilot Mound 4•NDL 2
2 mars
NDL 2 • Pilot Mound 3
(Pilot Mound gagne la série 3 à 2)

17 février
Swan Lake 3 • Glenboro 4

22 février
Glenboro 5 •Swan Lake 6

24 février
Swan Lake 4 • Glenboro 3 (prol.)

27 février
Glenboro 2 •Swan Lake 5
(Swan Lake gagne la série 3 à 1)

Série finale 4 de 7

7 mars
Swan Lake à Pilot Mound
10 mars
Pilot Mound à Swan Lake

(Les autres parties seront à determiner)

Données recueillies par Érick THÉBERGE

HOCKEY MINEUR

Un dernier coup de patin

Durant le mois de mars, les équipes de hockey mineur se rencontrent dans un ultime affrontement : les séries éliminatoires.

Érick THÉBERGE



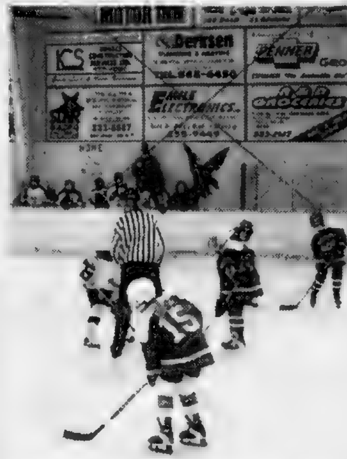


Photo : Érick Théberge et gracieuseté de Diane Martel.

Pour les jeunes hockeyeurs, les mois de mars signifie l'aboutissement d'une saison remplie d'efforts. Certains en retirent les grands honneurs, d'autres, le sentiment de s'être donnés à fond pour leur équipe.

Pour les associations de hockey mineur, le mois de mars est celui des championnats. Plusieurs communautés franco-manitobaines sont engagées dans ces championnats, d'autres les accueillent.

Atome D

Les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes ont remporté les grands honneurs au championnat provincial de hockey masculin atome D, qui a eu lieu, du 2 au 4 mars, à Deloraine. L'équipe de l'entraîneur-chef, Richard Préjet, a défait Île-des-Chênes en finale par la marque de 3 à 0. Aucune équipe n'a réussi à défaire les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes durant la fin de semaine du tournoi.

« L'équipe forme un tout, dit Richard Préjet. Les gars s'en sont tenu au plan de match et ils ont été patients pendant tous les matchs du tournoi. Notre défensive nous a beaucoup aidé. Sur ce plan, notre gardien a bien fait en n'accordant que sept buts en cinq parties. Nos joueurs d'avant ont marqué 24 buts en cinq rencontres. »

Richard Préjet note que la dernière fois que les Hawks de cette catégorie ont été champions remonte à 1991.

Midget B

Il n'y a pas que dans la catégorie atome masculin que les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes ont connu du succès. Le championnat provincial, qui a eu lieu du 2 au 4 mars à Notre-Dame-de-Lourdes, a vu l'équipe féminine midget B gagner la finale du tournoi devant ses partisans.

Les Hawks ont terminé le championnat avec une fiche de cinq victoires et aucune défaite. La défensive a été implacable accordant seulement cinq buts en autant de matchs. L'offensive des Hawks a tout aussi été destructrice marquant 25 buts pendant le tournoi.

Atome B

Saint-Adolphe a accueilli le championnat provincial de hockey féminin atome B. Les amateurs de hockey de la communauté franco-manitobaine ont vu East Saint-Paul remporter la grande victoire face à Virden, 3 à 0.

L'année dernière, les Hawks atome B de Saint-Adolphe avait remporté la finale provinciale. Les filles pee-wee et midget avaient aussi été couronnées championnes manitobaines de leur catégorie. Cette année, les filles midget ont à nouveau gagné la grande victoire le 4 mars à Dauphin. Quant à l'équipe bantam, elle a terminé en troisième place.

Winnipeg

Embrace the Spirit • Vivez l'esprit

AVIS PUBLIC

LUTTE CONTRE LA MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME

Avis vous est par les présentes donné que la Direction des forêts de la Ville de Winnipeg entreprendra bientôt l'enlèvement, au besoin, des ormes situés sur les terrains privés. Pour ce faire, les agents de la ville devront pénétrer sur les propriétés privées. Ils y sont autorisés par la *Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme* et ses règlements d'application.

La Ville de Winnipeg cherche à enrayer la propagation de la maladie hollandaise de l'orme dans les limites de son territoire. Son programme continu de lutte contre cette maladie comprend l'enlèvement des ormes morts, dépérissants ou malades, tant sur les propriétés privées que publiques, pendant toute l'année, en conformité avec les accords conclus avec la province du Manitoba et la *Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme* et ses règlements d'application.

Les arbres malades sont enlevés gratuitement dès qu'ils ont été repérés ou le plus tôt possible par la suite. Les arbres à enlever sont marqués à l'aide d'un ruban adhésif ou de peinture orange ou sont déterminés par les équipes chargées de l'abattage, pendant les travaux d'abattage.

On rappelle aux citoyens qu'ils doivent signaler les ormes suspects au Centre d'information sur les arbres, au 986-7623, de juin à septembre, que l'émondage des ormes d'Amérique est interdit entre le 1er avril et le 31 juillet, que l'émondage des ormes de Sibérie est interdit entre le 1er avril et le 30 juin et que l'entreposage du bois d'orme de chauffage est interdit.

Pour obtenir plus de renseignements ou prendre des dispositions spéciales, veuillez communiquer avec la Direction des forêts soit par téléphone, au 986-7623, soit par télécopieur, au 222-2839, soit par courriel, à ppines@city.winnipeg.mb.ca, soit par la poste, à Direction des forêts, Service des travaux publics, Ville de Winnipeg, 401, avenue Pandora Ouest, Winnipeg (Manitoba) R2C 1M7 ou encore visiter notre site Web, à http://www.city.winnipeg.mb.ca/PWDForestry/

Nous remercions les citoyens de leur bonne collaboration.

Jim Thomson,
Directeur des travaux publics

BASKET-BALL

Deux championnats pour Lavallée

Près de 25 équipes ont participé au championnat de basket-ball de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui s'est tenu le 2 mars à La Broquerie, à Sainte-Anne et au Collège universitaire de Saint-Boniface. La finale S1 a eu lieu le 6 mars au Collège Louis-Riel (CLR).

Chez les filles de 7e année, l'équipe 1 de l'école Lavallée a remporté la finale 30 à 26 contre l'école Sainte-Agathe. « En se rendant en finale, souligne le coordonnateur de l'éducation physique et sportive de la DSFM, Paul Paquin, l'équipe de Sainte-Agathe a accompli un exploit étant donné le rapport entre le nombre d'équipes provenant de l'école et sa petite taille. » Les garçons de l'école Lacerte ont arraché une victoire serrée à l'école Pointe-des-Chênes 24 à 20.

Dans la catégorie junior (incluant des élèves de la 7e et 8e année), les filles du CLR ont mérité les grands honneurs en gagnant contre l'équipe de l'école Lavallée par la marque 36 à 15. Chez les garçons juniors, l'école Lavallée a été couronnée championne grâce à une victoire de 46 à 38 contre l'école Lacerte. Notons qu'une prolongation a été nécessaire pour déterminer la troisième place de cette catégorie. L'école Pointe-des-Chênes a eu le dessus sur le CLR 82 à 79.

La finale féminine S1 a été remportée, le 6 mars, par le CLR contre l'école Pointe-des-Chênes, 51 à 31.

Télé-horaire de la semaine du 19 au 25 mars 2001



Le Jour du Seigneur : le dimanche 25 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Nom-de-Marie, à Marieville, par Yves Bélisle, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Men-songes	Le Midi	Liza		Providence		Variées	Variées	Variées	Couacs en vrac	Variées
RDI	Le journal du matin	Variées	L'Atlantique en direct			Le Québec en direct	Le Midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Nouvelles-Météo	Journal de France	Le journal RDI	
TV5	Zig Zag Café		Variées	100% question	Variées		Variées			Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chance chansons	:50Coup chap.	Tu parles!?	Chiffres et lettres
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Maman Dion	Coup de chapeau / :45 Le TVA		Michel Jasmin		Boutique TVA	Sunset Beach	Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Top modèles	Jet 7

Lundi 19 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Men-songes	Ce soir	Courants Pacifique	Virginie	La vie la vie	4 et demi... Julien annonce une nouvelle.		Meilleur ennemi		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 Sans livre		:45 Politique	Fin de la programmation	
RDI	RDI Junior	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages Le Dr Harold Shipman.		Le Téléjournal		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Médias	Le Téléjournal		Grands reportages Le Dr Harold Shipman.		Capital actions	Médias
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Des racines et des ailes Dossier sur le trafic des femmes.				Juste pour rire		Biblio-theca	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 "Clef des champs" (Dra) Christine Boisson.			:55 Bouillon de culture		
TVA	Le TVA	Piment fort	Les Mordus		Dans la peau Émission d'affaires publiques.		Rue l'Espérance Le retour d'Olivier.		Le TVA	Un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Mardi 20 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Men-songes	Ce soir	Accent franco.	Virginie	Facture	Bouscotte David se confie à Manu.		Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 Découverte		:55 Fin de la programmation		
RDI	RDIJr /:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages Prisons en France.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Entrée des artistes	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	"À communiquer"				Juste pour rire		Panorama	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Des racines et des ailes Dossier su le trafic des femmes.				Strip tease	
TVA	Le TVA	Piment fort	Planète animale	Avoir su...	Histoires filles	KM/H	Tribu.com Difficile d'être monoparentale.		Le TVA	Un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Mercredi 21 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Men-songes	Ce soir		Virginie	Caserne 24	Charette, direct		..signe du lion Journal intime de Clothilde.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir		Nouvelles sports /:15 Vues d'ici			
RDI	RDIJr /:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Facture	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages Billie Jean King		Capital actions	La Facture
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Envoyé spécial Dossier sur la plus grande catastrophe industrielle.			:20 TV5 infos	Juste pour rire Finale		:35 Idées lumière	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 "À communiquer"				:15 Pièces-à-trous	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA	Piment fort	Oeufs d'or	Arcand	Le retour Fête en l'honneur de Madeleine.		Emma Danielle harcèle Patrick.		Le TVA	Un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Jeudi 22 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Men-songes	Ce soir	Clan destin	Virginie	Gars, fille	Fred-Dy Les finance de la Tribu.		L'Écuyer Invités de tous les milieux.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 "Empire Records" (Com,'95) Rory Cochrane, Anthony Lapaglia.				
RDI	RDI Junior	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages La violence à Los Angeles.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Culture-choc	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages		Capital actions	Culture-choc
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Union Libre Modes de différents pays.		Écrans du monde	Le refuge Les moutons d'Anatole.			Arts et autres	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Envoyé spécial Dossier sur les grandes catastrophe industrielle.				Le dauphin Vie des dauphins.	
TVA	Le TVA	Piment fort	Claire Lamarche		Deux frères Kevin et Ben ignorent les lois.		Fortier Fortier sous enquête.		Le TVA	Un show sournois		TVA, sports/:50Loterie /:55Nikita		:55 Infopublicité			Fin de la programmation	

Vendredi 23 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pelswick	Men-songes	Ce soir	Mots et maux	Un air de famille	Catherine	La fureur Chansons, jeux et karaoke.		Zone libre Magazine sur l'actualité.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 Tour de Babel		:45 "Potins du sud" (Com,'95) Robert Duvall, Julia Roberts.		
RDI	RDIJr /:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Griffe	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands Rep. Les religions des ténèbres		Capital actions	Griffe
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Thalassa Escale au Sénégal.		Pas rêver Invité(es): Pierre Dupuy.		:45 Juste pour rire		:45 ..André Show	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Union Libre		:15 Le refuge			
TVA	Le TVA	Piment fort	J.E. Protection des citoyens.		"Obsédée par le jeu" (Psy,'97) Robin Thomas, Cynthia Gibb.				Le TVA	..40ième TVA		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 "Le silence de la liberté" (Sci-Fi,'93) Donald Sutherland.				:55 Infopublicité		

Samedi 24 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mona le vampire	La cour de récré	Hercule	Famille pirate	:05 Doug	Histérial	Anima-niacs	Clan destin	Le Midi	"Mon ami Willy 2" (Avent,'95) Francis Capra, Jason James Richter.				Mots et maux	Accent franco.	Brio	Expresso	Les secrets....
RDI	La semaine verte Magazine agricole.		Le journal du matin	Médias	Griffe	Entrée des artistes	Le Midi	Bulletin des jeunes	Branché	Vivre ici	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Impact	Facture	Griffe	Journal de France	Le journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	7h55 Petit journal	Funam-bule Affaire	TV5journal /:15Invité	Les niouzz	:05 Génies herbe	Fleurs, jardins	TV5journal /:15Presse	Va savoir	Reflets Sud		Sport Africa	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Tu parles!? Évolution de langue française.		Thalassa Escale au Sénégal.	
TVA	6h00 Salut, bonjour! Chroniques culturelles.		La Trattoria	..monde dehors	Fleurs, jardins	Vins & fromages	I-D maison		Via TVA	Quoi Bugs?	"Le diamant du Nil" (Avent,'85) Michael Douglas, Kathleen Turner.				"Fenêtre sur meurtre" (Avent,'99) Martin Sheen, Timothy Busfield.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Téléjour-nal	Claude Charron	Hockey Thrashers d'Atlanta vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Molson, Montréal						Téléjour-nal	Nouvelles sports /:50 Fitz		:50 "Rencontre fatale" Un détective s'éprend d'une femme qui est suspect du meurtre dont il enquête. (Act,'89) Ellen Barkine, Al Pacino.						Fin de journée
RDI	Circuit PME	Culture-choc	Le journal RDI	Médias	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjour-nal	Entrée des artistes	Culture choc	Douce folie	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjour-nal	Vivre ici	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjour-nal	Branché
TV5	16h00 Thalassa	Journal Suisse	Journal de France	Union libre Amérique Isabelle Boulay.		Belle & rebelles			:15 C..d'arts	Gros plan..	Journal Belge	Le soir 3/:45 Invité	TV5 le journal /:15 "Adieu les roses" (Dra,'94) Maria Pacôme.			:45 Revue de presse	D.	Télé-cinéma
TVA	Le TVA	"Tobby, le joueur étoile" (Com,'97) Michael Jeter, Kevin Zegers.				"J'en suis" (Com,'97) Patrick Huard, Roy Dupuis.				.45 Le TVA	:10 Le TVA, sports	Loteries / 35 "Invasion mortelle" (Hor,'95) Nancy Stafford, Robert Hays.				:35 Infopublicité		:35 Fin de journée

Dimanche 25 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Kiéo	Titi & Grosminet	Timon & Pumbaa	Doug	Jour du Seigneur		Médias	Point de presse	Le Midi	La semaine verte Magazine agricole.		Second regard	Entrée des artistes	Culture choc	Coulisses des Oscars Préparatifs aux Oscars.		Jamais sans mon livre L'écriture et l'édition.	
RDI	5h30 Matin express	Point de presse	Le journal du matin	Facture	Accent franco.	Trajec-toires	Le Midi	Bulletin des jeunes	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Branché	Circuit PME	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Griffe	Journal de France	Le journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Petit journal	Décou-verte	TV5journal /:15Invité	Temps affaires	:05 Kiosque Faits de l'actualité.		TV5 le journal /:15 "Clef des champs" (Dra) Wladimir, Christine Boisson.				:05 Roma, Roma	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Monsieur Chasse			:40 Sourire de femme
TVA	6h00 Salut, bonjour! Chroniques culturelles.		"La maîtresse de maison" (Com,'92) Goldie Hawn, Steve Martin.				Quoi de Neuf Bugs?		Évangéli-sation	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"L'ombre de l'ours" (Avent,'98) Alan Thicke, Michael Yarmush.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	MC Tout sur la vie artistique.		Téléjour-nal	Découverte Les causes du cancer.		Monde.. Charlotte	Beaux dimanches Don Quichotte Adaptation dramatique du roman de Miguel de Cervantes.				Téléjour-nal	Les idées lumière	Nouvelles sports /:15 "La curée" (Psy,'66) Michel Piccoli, Jane Fonda.				:10 Fin de la programmation	
RDI	Branché	Médias	Le journal RDI	Circuit PME	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjour-nal	Culture choc	Point de presse	Second regard	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjour-nal	Courants Pacifique	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjour-nal	Accent franco.
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Vivement dimanche! Invité(es): Antoine De Caunes.			:15 Bouillon de culture Invité: Pierre Réseau.			Courants d'art	Journal Belge	Le soir 3/:45 Invité	TV5 le journal /:15 Belle & rebelles				Télé-tourisme	Alice
TVA	Le TVA	Un monde de fous	MétroStar.. .	Le Gala MétroStar 2001 En direct du Monument-National, Gilles Latulippe anime la 16e édition du Gala MétroStar.						Le TVA/:55 Sports	:15 Loteries /:20 Infopublicité				:20 Fin de la programmation			

Gens

La Passion selon Luc-Paul

Claude HEPPELLE

Luc-Paul Fontaine occupe le poste de coordonnateur communautaire bilingue de la municipalité rurale de Saint-Laurent depuis six mois. Pour lui, son travail c'est bien plus qu'un emploi, c'est une mission. « J'ai toujours dit que Saint-Laurent, c'était ma femme, et que ses 1000 résidants étaient mes enfants, s'exclame Luc-Paul Fontaine. En plus d'être un privilège que de travailler pour la Municipalité, c'est aussi un devoir. »

Le natif de Saint-Laurent explique qu'il doit tout à son village. « J'y dois ma vie, ma langue, ma culture et ma foi, dit-il. Maintenant que j'y travaille, c'est le temps de retourner la faveur. »

Depuis six mois donc, le Franco-Manitobain de 38 ans oeuvre au sein de plusieurs comités à élaborer divers projets, tout ça dans le but d'aider la Municipalité, qui comprend aussi Oak Point, au nord. « Ici, nous disons jamais < je >, lance-t-il. Nous travaillons collectivement au bien de notre communauté. »



Luc-Paul Fontaine.

Luc-Paul Fontaine connaît bien ses responsabilités puisqu'il a rempli bénévolement les mêmes fonctions pendant un an et demi avant de signer son contrat. « C'était important pour moi de prouver que j'étais capable de le faire, raconte-t-il. Maintenant, notre objectif commun est de faire de Saint-Laurent ce que qualifiait autrefois l'ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont : le centre de l'univers ! »

Dans les derniers mois, il a oeuvré auprès du Conseil des municipalités bilingues du Manitoba pour stimuler l'économie locale, a organisé une clinique mobile sanguine, a échangé avec l'association métisse francophone de Saint-Laurent, a approché le Conseil des arts du Canada, a participé à l'organisation du premier Festival Manipogo et a moussé de l'intérêt pour le Centre de services gouvernementaux bilingues, qui verra le jour prochainement. De plus, il a travaillé comme personne-ressource avec les groupes pour leur prêter main-forte.

« Il y a plusieurs grandes annonces à venir dont je ne peux dévoiler tous les secrets, décrit le coordonnateur. Je peux dire toutefois que nous sommes en train de préparer des activités en vue du 125e anniversaire du village de Saint-Laurent le 10 avril. »

En plus de réaliser ses nombreux projets, le Franco-Manitobain se donne comme défi de réduire l'exode urbain et faire revenir les personnes plus âgées. « Le dossier du centre médical est primordial si l'on veut garder nos aînés, souligne-t-il.

En plus de son horaire chargé au travail, Luc-Paul Fontaine fait la liaison entre les parents et l'école Aurèle-Lemoine au sein du Comité régional Ouest et fait partie des Chevaliers de Colomb.

ÉCONOMIE

Et les Lauriers sont remis à ...

Maintes fois reconnus sur la scène provinciale, Les Productions Rivard, Encore Business Solution, les fermes Vielfaure et les propriétaires d'Émeu Ville vont maintenant tenter leur chance au niveau national.

Pascal DUBÉ

Quatre entreprises francophones du Manitoba sont en lice pour la remise des premiers prix d'excellence en entrepreneurship, les *Lauriers de la PME*. Créés par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, ces prix récompenseront exclusivement des entrepreneurs francophones de l'extérieur du Québec. Les noms des récipiendaires seront dévoilés lors d'une soirée gala au Château Laurier à Ottawa le 24 mars.

Les quatre représentants du Manitoba sont : Marc Labossière, propriétaire d'Encore Business Solutions, dans la catégorie Économie du savoir; Louis Paquin et Charles Lavack, propriétaires des Productions Rivard, dans la catégorie Intégration de la jeunesse; Louise et Cyrille Durand, propriétaire d'Émeu Ville, dans la catégorie du Tourisme; et les frères Paul, Denis et Claude Vielfaure, propriétaires des fermes Vielfaure (Hytek), dans la catégorie du Développement rural.

Pour le coprésident du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, Raymond Poirier, les prix Lauriers permettront de mettre en évidence le savoir-faire des entrepreneurs francophones hors Québec. « On veut montrer à tout le monde que c'est possible de faire des affaires en français et de connaître du succès, lance-t-il. Il y a beaucoup de talents au Manitoba et partout à travers le pays, et nous voulons mettre ces belles histoires à succès en évidence. »

Les finalistes des prix Lauriers ont été sélectionnés par un organisme responsable du développement économique dans chacune des provinces participantes. Au Manitoba, c'est le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba qui a procédé à la présélection. Mais, comme l'explique le directeur des finances et de l'administration d'Encore Business Solution, Ken Chartrand, chaque entreprise devait prouver qu'elle méritait sa place parmi ce groupe de nomines.

« Le processus de sélection comprenait plusieurs étapes qui servaient à montrer le sérieux et de chaque candidature, mentionne-t-il. Il fallait préparer un historique de l'entreprise, expliquer comme la compagnie s'est développée, présenter nos états financiers, etc. »

Entreprise développant des logiciels comptables pour les entreprises de taille moyenne, Encore Business Solutions est en nomination dans la catégorie de l'Économie du savoir. « On a la chance d'avoir un partenaire de choix en la compagnie Great Plains de Fargo au Dakota du Nord, souligne Ken Chartrand. Quand on sait que le géant Microsoft s'intéresse à nos produits, ça doit être parce qu'on fait quelque chose de bien. »



Archives La Liberté

L'émission Via TVA du réseau de télévision TVA présentera une émission sur la remise des Lauriers de la PME le 31 mars à 13 h souligne Raymond Poirier.

Les Productions Rivard sont en nomination dans la catégorie Intégration de la jeunesse, une composante importante du développement de l'entreprise, explique un des propriétaires, Louis Paquin. « Chaque année, nous formons entre 30 et 40 jeunes, dont 25 d'entre eux décrocheront des contrats avec nous à un moment ou à un autre, dit-il. Une autre particularité de notre programme de formation, c'est qu'on a des ateliers de création et de technique, deux facettes essentielles à la production de films ou de vidéos.

« Ce qui est intéressant pour nous, c'est de voir que nous n'avons presque plus besoin d'annoncer nos ateliers; le bouche-à-oreille suffit souvent pour combler les places, ajoute Louis Paquin. De plus, plusieurs des personnes que nous formons demeurent au Manitoba et s'intéressent à ce que nous faisons. C'est de bon augure pour l'avenir des Productions Rivard. »

Le seul fait d'avoir été retenu comme représentant du Manitoba dans la catégorie du Tourisme est une réussite en soi, estime le propriétaire d'Émeu Ville, Cyrille Durand. « C'est une reconnaissance importante pour notre petite entreprise qui a été mise sur pied en 1994, rappelle-t-il. De fil en aiguille, on a réussi à offrir des produits diversifiés, que ce soit grâce à nos programmes éducatifs, en faisant découvrir les effets bénéfiques de l'huile ou de la viande de l'émeu ou encore par le volet touristique de notre entreprise. Cette nomination est une marque de confiance qui nous a surpris, mais que l'on accepte avec honneur. »

Finalement, dans la catégorie du Développement rural, ce sont les frères Vielfaure de La Broquerie qui vont représenter le Manitoba. L'entreprise familiale emploie près de 185 personnes sur un rayon d'environ 50 kilomètres du village. Créées en compagnies depuis 1980, les fermes Vielfaure (Hytek) se classent parmi les 50 plus grandes entreprises de production de porc en Amérique du Nord.

« En plus de notre engagement économique, nous nous efforçons d'être le plus présent possible dans la communauté en s'engageant de différentes façons, déclare un des propriétaires, Denis Vielfaure. Ce sont les bénévoles participants à l'organisation des activités qui donnent vie aux petits villages et nous essayons de faire notre part ! »

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Des soins de santé améliorés

La municipalité Montcalm disposera de 100 000 $ pour l'amélioration de ses services en soins de santé.

Sandra POIRIER

La rencontre du 18 janvier entre des conseillers de la municipalité Montcalm et des représentants en santé du gouvernement provincial a porté fruits. Le préfet de la municipalité, Roger Vermette, a reçu il y a deux semaines une très bonne nouvelle de la part de l'Office régionale de santé (ORS) du centre du Manitoba.

« On m'a annoncé que le fédéral nous accordait la somme de 50 000 $ et que la Province nous offrait 25 000 $ pour l'amélioration des services en soins de santé pour nos aînés, indique Roger Vermette. La municipalité Montcalm, la Caisse populaire Provencher et des individus locaux contribuent au projet puisqu'une condition d'amasser 25 000 $ localement a été imposée. Nous sommes à 4 250 $ de l'objectif. C'est très encourageant. »

La municipalité de Montcalm a donc versé un montant de 12 500 $. La Caisse populaire a fait une contribution quant à elle de 6 250 $ et les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean-Baptiste déploient leurs efforts dans leur but de récolter 6 250 $ chez les particuliers d'ici le 31 mars.

« Pour le moment, on va apporter des améliorations aux services qui sont offerts au Paradis des pionniers à Saint-Jean-Baptiste, explique Roger Vermette. L'idée toutefois d'obtenir un centre de santé communautaire bilingue adjacent au Paradis des pionniers demeure toujours dans nos plans. Mais ce projet est la dixième priorité de la liste des projets capitaux de 2003 de l'ORS du centre du Manitoba.

« Nous voulons arrêter l'exode de nos aînés vers Saint-Boniface, mais pour cela il faut leur offrir les services nécessaires ici », ajoute-t-il.

Les améliorations qui seront apportées au cours des prochains mois au Paradis des pionniers consistent en la mise en place d'un bain adapté aux personnes à mobilité restreinte et l'installation de portes automatiques aux entrées. Des appareils d'exercices physiques pourraient aussi être achetés et un pavillon de jardin pourrait s'ajouter aux priorités. « Nous attendons l'argent et ensuite nous allons faire des appels d'offres », termine Roger Vermette.



Archives La Liberté

Le préfet de la municipalité Montcalm se dit heureux de la contribution monétaire du fédéral et de la Province pour l'amélioration des soins de santé dans sa région, mais l'idée d'obtenir un centre de santé communautaire bilingue à Saint-Jean-Baptiste n'est pas écartée.

SAINTE-ANNE

Un pont en 2002

La Ville de Sainte-Anne a approuvé le 20 février la construction d'un nouveau chemin et d'un pont de 18 mètres qui traversera la rivière Seine pour relier la rue Centrale et le chemin Charrière.

Le projet, qui coûtera environ 800 000 $, est la composante municipale de l'agrandissement de la Villa Youville. « La nouvelle rue et le nouveau pont ne serviront pas seulement au personnel et visiteurs de la Villa Youville, souligne l'administrateur de la Ville de Sainte-Anne, Guy Lévesque, mais à tous les résidants de notre communauté. Avant l'approbation du projet, nous n'avions aucun moyen de nous rendre directement de la rue Centrale à cette section de la ville. »

Malgré l'approbation des plans du projet, conçus par la firme d'ingénieurs Stantec Consulting Ltd, les travaux ne débuteront qu'au printemps de 2002. « Il nous faut assurer le financement, explique Guy Lévesque. Il nous faut enregistrer notre projet à la Province, et compléter nos demandes de subventions au programme fédéral-provincial d'Infrastructure Canada-Manitoba. »

D. B.

SALON DES CARRIÈRES ROTARY

Welcome francophones !

Quatre ateliers en français seront présentés cette année parmi les nombreux ateliers offerts dans le cadre du Salon des carrières Rotary qui se met en branle à compter du 20 mars en soirée au Centre des congrès de Winnipeg.

Sandra POIRIER

Le Salon des carrières Rotary comporte, pour la toute première fois, un volet en français. Mis à part des représentants du Collège universitaire de Saint-Boniface qui participent depuis quelques années à l'événement annuel, les Offices régionaux de la santé (ORS) du Manitoba seront au rendez-vous de cette édition dans le but de sensibiliser les élèves du secondaire à la variété de professions retrouvées dans le domaine de la santé.

« La pénurie des professionnels dans le domaine de la santé est un fait réel, souligne l'agente de recrutement bilingue pour les professionnels aux ORS du Manitoba, Lorette Beaudry-Ferland. Nous voulons donc profiter du Salon des carrières du Rotary pour sensibiliser les jeunes du secondaire aux diverses possibilités de carrières dans le domaine de la santé. Bien que ce soit une solution à long terme, on se doit d'agir maintenant, si l'on veut un jour réussir à répondre aux besoins des communautés. »

Des élèves des écoles françaises et d'immersion seront donc encouragés à prendre connaissance des possibilités d'emploi en santé et en services sociaux par l'entremise d'un kiosque et d'ateliers qui se dérouleront en français les 21 et 22 mars de 9 h 30 à 15 h 30 au Centre des congrès de Winnipeg.



Archives La Liberté

Le Salon des carrières Rotary accueille du 20 au 22 mars au Centre des congrès de Winnipeg un volet francophone en santé.

Comme l'explique une des membres du comité de l'intervenant de la santé, Roxane Dupuis, ces ateliers veulent surtout permettre aux élèves d'interagir avec les professionnels sur place. « Ces ateliers seront présentés en quatre sections distinctes, précise-t-elle. Une station regroupera des médecins, une autre accueillera des infirmières et infirmiers, une autre a été consacrée aux gens des services sociaux et une quatrième donnera un aperçu de professions entourant le secteur de la réadaptation telles que les physiothérapeutes, les ergothérapeutes et audiologues. »

Lors des ateliers, les jeunes découvriront aussi le cheminement de chaque intervenant et démystifieront les stéréotypes des professions. La formation académique et les raisons qui ont motivé le choix de carrière des intervenants seront aussi abordées.

« On a voulu profiter cette année du Salon des carrières Rotary pour faire valoir le domaine de la santé et ses diverses carrières en raison de la pénurie de professionnels qui persiste, termine Roxane Dupuis. On espère aussi démontrer aux jeunes qu'il est possible de travailler en français et en anglais. C'est aussi une façon de normaliser la vie en français. »

L'an dernier, le Salon des carrières Rotary a accueilli 12 000 participants.

AVIS DE MISE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du *Code de la route*, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, le **23 mars 2001**, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE

Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
(a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.
(b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, les restrictions suivantes s'appliquent :
(i) 90 % de la charge normale sur les routes de classe A1;
(ii) 95 % de la charge normale sur les routes de classe B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
Pour tous les groupes d'essieux, la charge admissible correspond à 65 % de la charge normale sur toutes les routes de classe A1 et B1.

La zone no 1 inclut toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et la pointe nord de l'île Black, en direction sud-est jusqu'à l'intersection nord de la R.P.G.C. 11 avec la R.P.S. 304, et en direction est jusqu'à la frontière de l'Ontario.

La zone no 2 inclut toute la partie du Manitoba située au nord de la zone no 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

Zone climatique	*Dates de début (6 heures du matin)*		*Dates de fin (minuit)*	
	Niveau 1	*Niveau 2*	*Niveau 2*	*Niveau 1*
Zone nº 1	*23 mars*	*6 avril*	*24 mai*	*31 mai*
Zone nº 2	*15 avril*	*29 avril*	*24 mai*	*31 mai*

A. Les restrictions de niveau 1 qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes « RTAC » et les routes de classe A1 suivantes

R.P.G.C. 3	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 18
	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 21 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83
	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.G.C. 3A	De l'intersection est de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 3
R.P.G.C. 5	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2
R.P.G.C. 12	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 15
R.P.G.C. 15	De la rivière Brokenhead jusqu'à la R.P.G.C. 11
R.P.G.C. 17	De la R.P.G.C. 8 à la R.P.G.C. 7
	De Teulon jusqu'à Inwood
	D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.S. 325
R.P.G.C. 18	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3
R.P.G.C. 20	De Winnipegosis jusqu'à Cowan
	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach
R.P.G.C. 21	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1
	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 355 jusqu'au lac Shoal
R.P.G.C. 22	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 2
R.P.G.C. 23	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 34
R.P.G.C. 24	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 83
R.P.G.C. 25	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 259
R.P.G.C. 26	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de l'intersection de la R.P.G.C. 1A avec la R.P.G.C. 1 (chemin Flee Island) jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 248 avec la R.P.S. 26
R.P.G.C. 31	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3
R.P.G.C. 34	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 16
R.P.G.C. 41	De la R.P.G.C. 1 Ouest jusqu'à la R.P.S. 545
	De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42	De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83
	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'au lac Shoal
R.P.G.C. 44	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C 1
R.P.G.C. 45	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 264
R.P.G.C. 50	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé à 6,7 km au sud de la R.P.S 278 (chemin Leifur Nord).
R.P.G.C. 57	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 59	De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 60	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la route R.P.G.C. 10
R.P.G.C. 67	De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 68	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.G.C. 77	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 83	D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49
R.P.G.C. 89	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 12
R.P.S. 205	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à un point situé 8,9 km à l'ouest.
R.P.S. 216	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
	De l'intersection sud avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 59
R.P.S. 302	De la R.P.G.C. 1 Est jusqu'à la R.P.S. 210.
R.P.S. 403	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216.

B. Les restrictions de niveau 1 qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de classe B1 [illegible]ntes :

R.P.S. 200	De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305.
	De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à Emerson.
R.P.S. 201	D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 89.
R.P.S. 202	Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204
R.P.S. 204	De la R.P.G.C. 212 jusqu'à Selkirk.
R.P.S. 205	De la R.P.S. 246 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 216
R.P.S. 206	De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44.
	De la R.P.C.G. 52 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.S. 207	De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
	De Lorette à Dufresne
	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209	De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 210	De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52.
R.P.S. 212	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204.
	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 213	De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 215	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beauséjour.
R.P.S. 217	De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218
R.P.S. 218	De la R.P.S. 201 jusqu'à Ridgeville.
	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 217.
R.P.S. 220	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321.
	De la R.P.G.C. 67 jusqu'aux marais Oak Hammock.
R.P.S. 221	De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334
R.P.S. 222	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224	De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay
R.P.S. 225	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232.
R.P.S. 229	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8
R.P.S. 230	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9
R.P.S. 231	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8
R.P.S. 232	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9
R.P.S. 233	De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329
	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 en direction ouest sur 10 km
R.P.S. 236	D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67
	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7
R.P.S. 238	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'avenue Stevens (Lockport)
R.P.S. 240	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331
	De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305
	De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach
R.P.S. 242	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine
	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2
R.P.S. 243	De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C 30
R.P.S. 244	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 23
R.P.S. 245	De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34
	De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242
	De la R.P.S. 244 jusqu'à Roseisle
R.P.S. 247	De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle
R.P.S. 248	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 6
R.P.S. 250	De la R.P.G.C. 24 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45
	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25
R.P.S. 251	De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.S. [illegible]	De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34
R.P.S. 256	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1 Ouest
R.P.S. 259	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 250
R.P.S. 260	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261
R.P.S. 261	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260
R.P.S. [illegible]	De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265
R.P.S. [illegible]	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577
R.P.S. 267	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 268	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River
R.P.S. 269	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276
R.P.S. 270	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25
R.P.S. 272	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay
R.P.S. 274	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud
	D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 275	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 276	Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328.
	De Rock Ridge jusqu'à Skownan
R.P.S. 278	De la R.P.G.C. 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 279	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest
R.P.S. 300	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 301	De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 302	D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15.
	De la R.P.G.C. 12 à la R.P.S. 201.
R.P.S. 304	D'un point situé 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
	Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotagan.
R.P.S. 305	De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 307	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 308	De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose
R.P.S. 309	De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell
R.P.S. 311	De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.S. 210.
	De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville.
R.P.S. 312	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière ontarienne.
R.P.S. 317	De la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 321	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 322	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 324	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222.
R.P.S. 325	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 326	De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
R.P.S. 328	De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est.
R.P.S. 329	De la rue Bnem à Riverton jusqu'à la R.P.S. 326
R.P.S. 330	De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne.
R.P.S. 331	De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 344	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340.
R.P.S. 345	D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.S. 346	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 351	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 353	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 354	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'ouest.
R.P.S. 355	De Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 250
R.P.S. 357	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 360	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie
R.P.S. 361	D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding
R.P.S. 362	D'un point situé 8 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 364	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269
	De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon
R.P.S. 366	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 8,5 km au sud
	De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain
R.P.S. 367	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 594
	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest
R.P.S. 375	De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake
R.P.S. [illegible]	De la R.P.S. 307 à River Hills
R.P.S. 409	De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220
R.P.S. 410	De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230
R.P.S. 415	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322
R.P.S. 417	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest
R.P.S. 419	D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point
	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest
R.P.S. 421	De la R.P.G.C 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75
R.P.S. 422	De la R.P.G.C 23 jusqu'à la R.P.S. 205
R.P.S. 424	De la R.P.G.C 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord
R.P.S. 428	De la R.P.G.C 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14
R.P.S. 430	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise
R.P.S. 432	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden
R.P.S. 443	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S 346
R.P.S. 445	De la R.P.S. 256 jusqu'au chemin d'accès à Melita
R.P.S. 450	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3
R.P.S. 452	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka
R.P.S. 457	De la R.P.G.C. 110 jusqu'à Brandon
R.P.S. 458	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. 459	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 475	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren
R.P.S. 478	De la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Binscarth
R.P.S. 482	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 486	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11 km au sud
R.P.S. 501	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 302
R.P.S. 508	De la R.P.S 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59
R.P.S. 519	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9
R.P.S. 520	De la R.P.S. 313 en direction nord
R.P.S. 524	De la R.P.S 243 jusqu'à la frontière américaine
R.P.S. 528	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida
R.P.S. 532	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse
R.P.S. 547	De la R.P.S. 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 564	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord
R.P.S. 571	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 577	De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord De la R.P.S 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588	De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous, les restrictions de niveau 2 (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de classe A1 et B1 suivantes :

R.P.G.C. 3A	De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 15	De Brokenhead River à Elma.
R.P.G.C. 17	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
	De Teulon jusqu'à la R.P.S. 229.
	De la R.P.S. 231 jusqu'à Inwood.
	De la R.P.S. 233 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20	De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
R.P.G.C. 21	De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 22	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Souris.
R.P.G.C. 23	De la R.P.G.C. 34 jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.G.C. 24	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 26	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de l'intersection de la R.P.G.C. 1A avec la R.P.G.C. 1 (chemin Flee Island) jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 248 avec la R.P.S. 26.
R.P.G.C. 31	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 34	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 23.
R.P.G.C. 41	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571.
	De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'au lac Shoal.
R.P.G.C. 50	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé à 6,7 km au sud de la R.P.S. 278 (chemin Leifur Nord).
R.P.G.C. 57	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 68	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 278.
	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 83	D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49.
R.P.S. 200	D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23
R.P.S. 201	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 302.
R.P.S. 202	Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204.
R.P.S. 205	De l'intersection nord de la R.P.S. 216 jusqu'à la R.P.S. 246.
R.P.S. 206	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à la R.P.G.C 15
R.P.S. 207	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209	De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 212	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 215	De Beauséjour jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 216	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell
R.P.S. 221	De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224	De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay
R.P.S. 229	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8
R.P.S. 231	De Fraserwood jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8
R.P.S. 233	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17
R.P.S. 238	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'avenue Stevens (Lockport)
R.P.S. 240	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
	De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach
R.P.S. 242	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine
	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2
R.P.S. 243	De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30
R.P.S. 244	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 23
R.P.S. 245	De Roseisle jusqu'à la R.P.S. 244
	De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242
	De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34
R.P.S. 248	De la R.P.G.C. 1 Ouest jusqu'à la R.P.G.C. 2
	De la R.P.S 227 jusqu'à la R.P.G.C. 6
R.P.S. 250	De la R.P.G.C. 25 jusqu'à la R.P.S. 349
	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.G.C. 45
R.P.S. 251	De la R.P.S 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.S. 253	De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C 34
R.P.S. 256	De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2
R.P.S. 253	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250
R.P.S. 261	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S 260
R.P.S. 262	De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265
R.P.S. 264	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577
R.P.S. 267	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 268	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River
R.P.S. 263	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276
R.P.S. 272	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay
R.P.S. 274	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud
	D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10
R.P.S. 275	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan
R.P.S. 278	De la R.P.G.C. 50 à la R.P.G.C. 68
R.P.S. 300	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59
R.P.S. 302	De la R.P.G.C. 15 à la R.P.S. 501
R.P.S. 305	De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1 ouest
R.P.S. 307	De Rennie jusqu'à Otter Falls
R.P.S. [illegible]	De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell
R.P.S. 311	De la R.P.S. 210 jusqu'à la R.P.S. 206
R.P.S. 322	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323
R.P.S. 326	De la R.P.S. 329 jusqu'à Arborg
R.P.S. 329	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 326
R.P.S. 331	De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13
R.P.S. 345	D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21
R.P.S. 346	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443
R.P.S. 353	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5
R.P.S. 355	De Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 250.
R.P.S. 357	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie
R.P.S. 361	D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362	D'un point situé 8 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
	De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366	De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 367	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest
	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 594.
R.P.S. 408	De la R.P.S. 307 jusqu'à River Hills.
R.P.S. 410	De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419	D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 424	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 430	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432	De Morden jusqu'à un point situé 8 km au sud.
R.P.S. 443	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. 475	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478	De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 482	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11,4 km au sud.
R.P.S. 501	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à la R.P.S. 302.
R.P.S. 519	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 528	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida
R.P.S. 532	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 564	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord.
R.P.S. 571	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 577	De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
	De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588	De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

BRETELLES :

Broad Valley	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield	De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield.
High Bluff	De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Boul. Memorial	Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst	De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst
Oak Point	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point
Riverton	De la rue Bnem jusqu'à la R.P.S. 329.
Av. Stevens	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport)
Saint-Laurent	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
West Belmont	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Belmont

DISPOSITIONS RESTRICTIVES : En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous :

(a) les autocars circulant entre les villes et transportant des passagers
(b) les autobus scolaires;
(c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci;
(d) les véhicules transportant une ou plusieurs des denrées suivantes entre 24 heures et 12 heures, ou retournant à vide à n'importe quelle heure de la journée après livraison d'une ou de plusieurs des denrées suivantes :
(i) les aliments du bétail en transit :
a) les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
b) les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail;
c) les aliments pour le bétail transformés.
(ii) hay for feed in transit intra-provincially,
(iii) le bétail expédié vers les marchés;
(iv) l'eau potable;
(v) le lait en vrac;
(vi) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ;
(vii) les comestibles;
(viii) les produits pharmaceutiques;
(ix) le carburant;
(x) les engrais;
(xi) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
(xii) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines.

(*Nota : Cette information se trouve aussi sur Internet, sur le site Web du Manitoba, à l'adresse : http://roadinfo.hwy.gov.mb.ca/french.html.

PAR DÉCRET DE J. R. HOSANG
SOUS-MINISTRE ADJOINT
GÉNIE ROUTIER ET OPÉRATIONS

Transports et Services gouvernementaux Manitoba

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction / Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Jean-Baptiste • M à 8 (145 élèves)

Direction à 50 % du temps
Enseignement à 50 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant 12 h le 3 avril 2001** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

COMMIS/RÉCEPTIONNISTE
CENTRE DE DÉPISTAGE DES MALADIES DU SEIN

Office régional de la santé de Winnipeg

Le Centre de dépistage des maladies du sein de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW) recherche une personne hautement motivée et très habile au niveau de la communication interpersonnelle pour occuper le poste de commis/réceptionniste. Le Centre de dépistage offre un accès rapide aux services intégrés et aux spécialistes dans le domaine de la santé du sein. Grâce à ce programme, les clientes ont accès à une technologie de pointe, à des réponses rapides et aux meilleurs soins; les clientes et leurs familles profitent aussi de nos services de soutien et d'éducation.

Compétences :

- Diplôme secondaire ou programme d'études équivalent en gestion de bureau, ainsi que deux années d'expérience connexe.
- Compétence avec des systèmes informatisés.
- Excellente capacité de respecter la confidentialité de l'information.
- Capacité éprouvée de travailler dans un milieu où le niveau de stress est élevé.
- Excellentes habiletés de communication, au téléphone et en personne.
- Capacité de travailler de façon efficace sous pression et de respecter des dates de tombée.
- Capacité éprouvée de résoudre des problèmes.
- Bilinguisme (français et anglais) et expérience dans le domaine des soins de santé – seront considérés comme des atouts.

Salaire :

- **21 012 $ - 26 265 $ par année**

Date limite pour la soumission des demandes :
le vendredi 23 mars 2001, 16 h 30



Veuillez remettre votre demande à :

Mme Leslie Matwychuk
Responsable des ressources humaines
Office régional de la santé de Winnipeg
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Tél. : (204) 926-8035 • Téléc. : (204) 943-7904

L'ORSW remercie toutes les personnes qui démontrent un intérêt envers ce poste; cependant, nous contacterons seulement les personnes que nous allons interviewer.

École Crane pré-maternelle
est à la recherche d'un.e **éducateur(trice)** E.J.E II/III
20 à 25 heures par semaine.

Qualités requises :

langue française parlée et écrite est nécessaire;
méthodologie de l'immersion préférable.

Salaire :
selon le guide du MCAA.

Entrée en fonction :
septembre 2001

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

École Crane pré-maternelle
88, avenue Crane
Winnipeg (Manitoba)
R3T 1T9
Téléphone : 453-0539
Télécopieur : 477-0783

Venez découvrir avec nous !

AVIS EN VERTU
DE L'ARTICLE 13 DE

LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉTABLISSEMENT DU DISTRICT D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION CENTRE-SUD

SACHEZ que le lieutenant-gouverneur en conseil a approuvé, le 18 octobre 2000, le décret n° 416/2000 établissant le district d'aménagement de la région Centre-Sud, comprenant la municipalité rurale de Lorne, la municipalité rurale de South Norfolk, la municipalité rurale de Victoria, le Village de Notre-Dame-de-Lourdes et le Village de Treherne, À **COMPTER DU 6 JANVIER 2001**.

Jean Friesen
Ministre des Affaires intergouvernementales

Pluri-elles (Manitoba) Inc.
est à la recherche d'une
conseillère

La conseillère est responsable de fournir de l'information, d'assurer le soutien individuel ainsi que d'organiser et d'animer les groupes à l'intérieur du Centre pour les femmes victimes de violence et de comportements forcés à répétition.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel (autant sur place qu'au téléphone) aux femmes victimes de violence;
- animer des groupes de thérapie et de support.

Qualifications :

- formation en counselling;
- connaissances et expérience des besoins et des ressources pour affronter les problèmes des femmes victimes de violence;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- connaissance des ressources de la communauté;
- capacité de travail en équipe et dans une perspective féministe;
- capacité d'établir des relations avec des femmes d'origines diverses telles que classe sociale, orientation sexuelle et origine ethnique.

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le 30 mars 2001

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention « Confidentielle », à l'attention du Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2P8
Télécopieur : (204) 233-0277

Manitoba



TRADUCTEURS — TS1/3, Deux postes réguliers, Justice Manitoba, Bureau de la conseillère législative, Direction de la traduction juridique, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 4731. Échelle de salaire : de 31 490 $ à 61 051 $. Date de clôture : le 27 mars 2001.

Qualités requises : Formation en traduction ou en droit et/ou expérience en traduction (nous invitons les étudiants de dernière année en traduction à poser leur candidature). Tous les candidats devront passer une épreuve écrite.

Fonctions : Traduction de lois, de règlements, de documents de l'Assemblée législative et d'autres textes de nature juridique de l'anglais au français.

Le présent concours pourra servir à dresser une liste d'admissibilité qui demeurera en vigueur pendant six mois après les entrevues de sélection.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Justice, Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, Gestion des ressources humaines, 405, Broadway, bureau 910, Winnipeg (MB), R3C 3L6, Télécopieur: (204) 945-3764.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Enquêteuse ou enquêteur des accidents de transport

Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)

CANADA

Vous cherchez le moyen de mettre vos connaissances du domaine maritime, ferroviaire, aérien, ou du pipeline en pratique dans un milieu de travail stimulant, tout en recevant des avantages exceptionnels? Les demandes d'emploi sont présentement acceptées afin de combler des postes situés dans différentes villes du Canada.

La mission du BST consiste à promouvoir la sécurité des transports en faisant des enquêtes indépendantes sur les événements de transport maritime, ferroviaire et aérien, ainsi que du transport par pipeline. Nous cherchons des candidates et candidats pour combler divers postes d'enquêteuse ou d'enqêteur. Les candidates et candidats doivent posséder de l'expérience dans un mode de transport et de bonnes aptitudes à écrire. Des listes d'admissibilité seront établies afin de combler des postes immédiatement et ultérieurement.

Pour plus de renseignements au sujet du type de postes à combler et afin d'obtenir les numéros de référence correspondants qui doivent obligatoirement être indiqués sur chaque demande d'emploi, ainsi que des précisions sur la façon de poser votre candidature, veuillez consulter les affiches détaillées que vous trouverez sous les titres « Enquêteuse ou enquêteur des accidents de transport » au site Internet de la Commission de la fonction publique au **http://emplois.gc.ca** ou téléphonez sans frais au **Service Infotel** au **1-800-645-5605.**

Le Bureau de la sécurité des Transports du Canada s'engage à constituer une main d'œuvre compétente qui reflète la diversité de la population canadienne. Nous encourageons les membres des groupes désignés ci-après à soumettre leur candidature et aussi à s'identifier comme : femmes dans les groupes professionnels non traditionnels, membres des minorités visibles et Autochtones.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

This information is available in English.

http:// emplois.gc.ca

Canada

Villa Youville inc.

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL.E

Temps partiel 0,5 (temps plein équivalent)

Villa Youville inc. est une maison de soins de santé de 66 lits, catholique et désignée francophone. Villa Youville inc. est située à Sainte-Anne, Manitoba, à environ 45 km à l'est de Winnipeg. Villa Youville inc. a présentement une ouverture pour un.e travailleur(euse) social.e à temps partiel (0,5 temps plein)

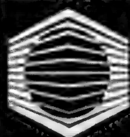
Qualifications requises :

- baccalauréat en travail social d'une université reconnue;
- certificat en gérontologie ou expérience connexe désirable;
- capacité de communiquer oralement et par écrit en français et anglais;
- capacité de communiquer efficacement avec les bénéficiaires du service, le public en général, les membres de l'équipe de soins et autres professionnels de la santé;
- état de santé physique et psychologique permettant de répondre aux exigences du poste;
- aptitude à établir et maintenir des relations de travail positives;
- expérience en counselling;
- bon sens de l'organisation et flexibilité vis-à-vis les heures de travail.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante, au plus tard **le 2 avril 2001** :

Directrice des services aux résidents
Villa Youville inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

Villa Youville inc. remercie toutes les personnes qui auront manifesté leur intérêt. On ne communiquera toutefois qu'avec les candidat.e.s choisi.e.s pour une entrevue.



Vive la différence !

CONSEILLER en CRÉDIT AGRICOLE et COMMERCIAL

La Caisse Provencher gère un actif de 100 millions de dollars et offre des services financiers à ses 6 000 membres de ses 8 succursales situées dans la région Rivière-Rouge du Manitoba.

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations, et autoriser les demandes de crédit agricole et commercial ;
- Analyse, documentation et suivis des dossiers de crédit ;
- Promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

Exigences
- Baccalauréat ou diplôme en agriculture ou en administration des affaires ;
- Minimum de 2 années d'expérience dans les activités agricole ou commercial ;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service ;
- Permis de conduire valide puisque ce poste exige des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la région de Saint-Jean-Baptiste ;
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit ;
- Capacité à utiliser un micro-ordinateur et les logiciels pertinents à son poste.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae
sous pli confidentiel **au plus tard le 19 mars 2001** à :
M. René Robidoux, directeur de crédit
Caisse Provencher
Case postale 54 Sainte-Agathe (Manitoba) R0G 1Y0
rrobidoux@caissepop.mb.ca

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.
Le masculin est utilisé sans aucune descrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

COMPTABLE

Notre organisme international et religieux, sans but lucratif, recherche un ou une comptable pour son bureau de Winnipeg. Si vous êtes inscrit ou inscrite dans un programme reconnu de comptabilité, et avez de l'expérience dans ce domaine, cette offre d'emploi pourrait vous intéresser.

Sous la direction du directeur des finances, le ou la comptable sera responsable de la comptabilité quotidienne, y compris la préparation des relevés financiers, des budgets de fonctionnement et des rapprochements bancaires. Seront considérés comme des atouts : une participation antérieure avec des groupes sans but lucratif et une connaissance du français.

Si vous êtes une personne qui travaille bien en équipe et qui possède les compétences mentionnées ci-dessus, et si vous êtes à l'aise dans un tel contexte, veuillez envoyer votre curriculum vitae (avec la mention « confidentiel »), à :

Terry-Lynn Lozinski
KPMG LLP Business Advisory Services
1, place Lombard, bureau 2000
Winnipeg MB R3B 0X3
Télécopieur : (204) 957-0808
Courriel : tlozinski@kpmg.ca

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Cependant, nous contacterons seulement celles que nous considérons sérieusement pour le poste.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Agronome: développement des marchés

Concours #01-14A

Rapportant au directeur de service Développement des marchés et travaillant en équipe, le/la titulaire apportera à la CCB son expertise en agronomie pour mieux harmoniser la chaîne reliant clients, leurs exigences d'une part et producteurs, leurs options et restrictions d'autre part. Le/la titulaire sera amené à travailler avec les chercheurs dans l'industrie des grains, avec les responsables de la vulgarisation de l'information et avec les producteurs pour mieux renseigner la CCB et pour coordonner ses activités de recherche et/ou de vulgarisation, toutes activités destinées à appuyer l'objectif au mandat de la CCB: augmenter la marge de profit net des producteurs d'orge et de blé de l'Ouest canadien.

Le/la candidat(e) que nous recherchons aura de solides connaissances du secteur de la production de cultures commerciales dans l'Ouest canadien, avec spécialisation dans l'un des domaines suivants: variétés des cultures, sols (pédologie) ou agronomie et l'expérience tangible en prestation de recommandations en matières agronomiques. Le/la titulaire disposera d'une maîtrise ou d'un doctorat dans l'une ou l'autre discipline pertinente et/ou d'une formation-, de l'expérience pratique équivalente. Il/elle saura apprécier l'importance sur le rendement et sur la qualité d'une culture agricole de facteurs aussi divers que les génotypes, l'environnement naturel, la gestion de la production ou l'apport d'engrais et autres intrants à la production; le candidat saura également situer ces connaissances dans le cadre de recherches en cours ou déjà effectuées portant sur la production d'orge et de blé dans les Prairies. Les candidats devront également se montrer au courant des principes à la base de notions telles que amélioration génétique, commercialisation des cultures, et il/elle saura leur intégrer ces données fondamentales que sont les coûts de production et l'impact de pratiques agronomiques sur la profitabilité d'une exploitation agricole.

Le candidat idéal fera preuve d'aptitudes manifestes à la communication, au leadership, à l'entregent; il/elle saura utiliser ces aptitudes à la collecte des informations, avis ou recommandations qui lui seraient communiqués; à la formulation dd'alternatives ou programmes; au développement de stratégies et à la mise en oeuvre de processus consensuels satisfaisant une vision qui réponde aux préoccupations des producteurs, du secteur privé et des institutions publiques. Le/la candidat(e) devra également être en mesure de procéder à l'analyse, à la critique, à la synthèse et à la présentation des résultats de la recherche dans tel ou tel domaine d'une manière efficace et qui pourra être utilisée par les producteurs de grains.

La langue de travail est l'anglais.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant le vendredi 6 avril 2001** à:

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
par télécopieur: (204) 983-1209
par courrier électronique: HRmailbox@cwb.ca

notre personnel :
une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'acces à l'emploi.



Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues

contactez-nous

237-4823 ou 1-800-523-3355



Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offre des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. En collaboration avec Santé Manitoba, le Centre de santé mettra sur pied un centre d'appels téléphonique pendant la période de la campagne d'Hépatite « C ».

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour occuper 3,2 postes d'infirmièr(e)s temporaires d'une durée de 20 semaines, soit du 17 avril au 3 septembre 2001, au centre d'appel.

INFIRMIERS/INFIRMIÈRES

Responsabilités

- Répondre aux appels téléphoniques de la clientèle en ce qui a trait aux questions au sujet de l'Hépatite « C »

Expérience de travail

- Un minimum de trois à cinq ans d'expérience récente
- Le travail en salle d'urgence et/ou communautaire est préféré.
- Une combinaison d'autres expériences dans le domaine de la santé sera considérée.

Habiletés

- Doit démontrer des habiletés d'évaluation et de communication.
- Doit posséder des habiletés de clavigraphie de base.
- Maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites.

L'échelle salariale pour ces postes est conforme aux pratiques administratives courantes.

La date d'entrée en fonction est le 17 avril 2001.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 28 mars 2001**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitæ et de références, à :

Suzanne Nicolas
131, boulevard Provencher
salle 204
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone : (204) 953-2257
Télécopieur : (204) 953-2260



UN ENCADRÉ:

c'est une

«mini publicité»

à mini prix!

Informez-vous

en composant le

237-4823

ou

1-800-523-3355

Ombudsman Manitoba

Vérificateur de l'observation

Qualités requises : Avoir plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants : enquêtes ou vérifications et contrôles de programmes; recherches et gestion des dossiers et de l'information. Connaissances approfondies dans le domaine de l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Avoir de l'expérience dans le domaine de la résolution de conflits auprès du public, d'organismes publics ou des curateurs du domaine de la santé. Avoir de solides connaissances conceptuelles en technologie de l'information. Posséder un diplôme universitaire dans un domaine connexe, préférablement en droit, serait un atout. Posséder, de préférence, des connaissances en traitement de texte. Pouvoir se déplacer partout dans la province. Pouvoir s'exprimer couramment dans les deux langues officielles serait également un atout.

Fonctions : En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur les renseignements médicaux personnels*, enquêter et établir des rapports relativement aux plaintes concernant l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Procéder également à des vérifications et établir des rapport relativement au respect de ces lois.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les fonctions à www.gov.mb.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Classification du poste : P5
Poste à temps plein à durée déterminée d'un an
Échelle de salaire : de 44 994 $ à 54 527 $
Numéro de concours : 01005
Date de clôture : le 30 mars 2001

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Services du personnel et de la paie,
Assemblée législative
405, Broadway, pièce 1034,
Winnipeg (MB) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 948-3115

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Manitoba

SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION BILINGUE – AO2, Finances Manitoba, Services en langue française, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 4869. Échelle de salaire : de 38 772 $ à 46 470 $ par année. Date de clôture : le 30 mars 2001.

Qualités requises : La personne choisie doit être parfaitement bilingue dans les deux langues officielles. Elle devra avoir acquis plusieurs années d'expérience dans un rôle consultatif et administratif, ainsi que dans le service au public et dans le traitement ou la coordination de tâches multiples. Elle aura également de l'expérience en relations publiques, en présentations et en informatique, y compris Internet. Elle aura des compétences organisationnelles et administratives, sera très motivée et aura des aptitudes à travailler aussi bien de façon autonome qu'au sein d'une équipe complexe. La préférence sera accordée aux personnes qui auront de l'expérience auprès de la communauté francophone et une connaissance de la Politique en matière de services en langue française de la province. Le fait d'avoir de l'expérience dans les programmes participants des ministères de l'Industrie, du Commerce et des Mines, de la Consommation et des Corporations, du Travail et de la Conservation, ainsi que dans les petites entreprises, sera un atout.

Fonctions : La personne choisie est la principale personne-ressource pour trois ministères provinciaux ou plus, au sein d'un centre de services bilingues du gouvernement. Elle fournit des services bilingues précis et des liens au personnel ministériel approprié, au besoin. Ses responsabilités incluent l'information au public en vue de promouvoir les services offerts au Centre.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Finances Manitoba, Service des ressources humaines, 379 Broadway, bureau 304, Winnipeg (MB) R3C 0T9, Télécopieur: (204) 945-4907

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Le P'tit Bonheur Inc.

Centre préscolaire et scolaire de langue française

ÉDUCATEUR(TRICE) DE JEUNES ENFANTS II

Exigences :

- expérience auprès des enfants;
- maîtrise orale et écrite de la langue française;
- doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent;
- connaissance et acquiescement des règles de concession des licences aux garderies.

Condition de travail :

- à partir de 12,26 $ de l'heure, selon l'expérience et l'échelle salariale du Manitoba Child Care Association;
- avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonction :

- le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Marie Rosset
103-210, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS DE PIANO à Saint-Vital. Inscrivez-vous pour la session de printemps. Appelez Lynn au 255-1239.
242-

EMPLOI D'ÉTÉ : Tu as au moins 16 ans et est bilingue ? Tu aimes servir le public et est prêt(e) à travailler les fins de semaine, les jours et/ou soirée ? Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 20 avril à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface, R2H 3H5. Un permis de conduire est un atout majeur. L'échelle salariale s'étend de 6,25 $ à 10 $ de l'heure. Seul les personnes retenues en entrevue seront contactées.
259-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.M.
262-

À VENDRE

À VENDRE : Service de vaisselle pour 8 « Spode China », motif Fleur de Lys. Demande 3 000 $. Composez le 253-0930.
247-

À VENDRE : Sofa-lit couleur gris et blanc avec trois chaises (sectionel) en très bon état, 800 $ (valeur 2 200 $). Composez le 233-3753.
254-

À VENDRE : Tapis 100 % laine de Nouvelle-Zélande. Première qualité couleur bleu. 8' 2" x 11' 8", valeur 600 $ demande 400 $. Composez le 233-3753.
255-

À VENDRE : Chalet à Lee River, lac du Bonnet, bien meublé, grand lot paysager, vérenda. Un grand quai, terrase au lac, bateau, ski, beaucoup d'extra. Tout compris 109 900 $. Composez le 231-1483.
257-

À VENDRE : SAINT-VITAL. Tout près de la nouvelle école française. Super grand lot donnant sur parc. Maison de style contemporain, plancher de bois franc, plafond vouté, 3 chambres à coucher, garage double attaché. Faites-vite. Appelez 253-2961 ou 475-9130 et demandez Alice.
263-

À VENDRE : SAINT-BONIFACE. Jolie maison de 2 chambres à coucher dans un petit coin peu connu, tranquille. Grand lot, garage chauffé, 5 appareils électroménagers. 46 900 $ ou meilleure offre. Alice Arnald 475-9130. SUTTON GROUP.
264-

À LOUER

À LOUER : Appartement à Saint-Boniface, 1 chambre à coucher, propre, tranquille, sécuritaire. Balcon, air conditionné, entrepôt. Services compris. Près de la Fourche. 667-6998.
261-

CHAMBRE À LOUER au Parc Windsor. 275 $/mois services compris. Appelez Paulette au 254-5564 après 17 h.
265-

Avis aux annonceurs

La LIBERTÉ

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823

Télécopieur: 231-1998

Nécrologie



Maurice Lemoine
19 juillet 1908 - 11 mars 2001

Maurice a été appellé à la vie éternelle le dimanche 11 mars 2001, à l'âge de 92 ans. Les prières ont eu lieu à Sainte-Agathe le mercredi 14 mars 2001 à 13 h 30. La messe de la résurrection a suivi à 14 h. Au lieu de fleurs, des dons peuvent être fait à l'Hôpital Sainte-Anne ou à la Villa Youville de Sainte-Anne.

Appelé par le Père le dimanche 11 mars 2001, Maurice laisse dans le deuil six enfants : Gabriel (Francyne Lewis), Thérèse (Albert Dorge), Jean-Maurice (Rachelle Carrière), Hilaire (Lucille Lambert), Marie (Bernard Dumouchel) et Pierre (Rachelle Chappellaz), 17 petits-enfants, Chantal (Rodney Smalley), Michelle (Roland Simard), Robert (Guylaine Brin), Julie, Rémi (Mireille Deschambault), Joanne, Monica (Rob Quiring), Sylvie (Glenn Sells), Karine, Emmanuelle, Annik, Renée, Marc, Élise, François-Job, Jean-Christophe et Talitha, 12 arrière-petits-enfants, Matthew, Dominique, Andrée, Gabrielle, Myryam, Zacharie, Jude, Samuelle, Ève, Renée, Kyla et Hunter, ses sœurs, Bibianne Wilson et Aline Caron, son beau-frère, Peter Wilson, ses belles-sœurs, Antoinette Fréchette, Louise Gagné, Marie-Josèphe Fisette, Gisèle Gagné et Germaine Lemoine, ainsi que de nombreux neveux et nièces. L'ont précédé sa femme, Gabrielle (1999), et sa fille, Lucille (1968). Ayant élu domicile à Sainte-Anne-des-Chênes après l'inondation de 1997, Papa aimait toujours retourner à Sainte-Agathe, son village natal, et il continuait de s'y intéresser.

La famille se souviendra de la tendresse de Papa pour ses enfants. Elle remercie le personnel de l'Hôpital Sainte-Anne et de la Villa Youville, qui l'a accompagné dans ses derniers moments, Francine Proulx et l'abbé Édouard Bonin.

La direction des funérailles de Maurice Lemoine a été confiée au Salon mortuaire Desjardins. Renseignements au 233-4949 ou au 1 888 233-4949 (sans frais).

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH RODOFPHE GERARD PATRY, du village de Niverville, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 30e jour d'avril 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour de mars 2001.

DENISET et BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Pierre Deniset

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue JULIETTE MARIE LAFRENIÈRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 22e jour d'avril 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de février 2001.

DENISE ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Jean-Paul Boily



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

P.E.C.L.

Chronique
RELIGIEUSE

LISE HUDON-BONIN
Laïque



Le carême de Martine

Il paraît que le Carême, c'est un temps qui m'est donné pour changer mon cœur. L'Évangile du Mercredi des Cendres proposait trois moyens pour y arriver : la charité, le jeûne et la prière... Suis-je vraiment capable de faire tout cela ?

J'ai bien l'intention de contribuer à Développement et Paix. Surtout que cette année on vise le développement communautaire de nos frères et sœurs du Tiers-Monde. Ça m'interpelle, ça. Comme ce serait bien si l'on répondait tous ensemble à l'invitation lancée par les évêques du pays ! La justice dans le monde, ça n'arrivera pas tout seul si l'on ne s'y met pas ! Il me semble que ce serait un beau geste à faire en Église...

Quant au jeûne, je pense que je peux faire quelque chose. Je vais commencer par réduire mes sorties au café avec Andrée. On ne va pas mourir ! D'ailleurs, ça ne nous fera pas de tort, on est plutôt rondelettes toutes les deux ! Ouais, je peux faire ça. Je peux essayer aussi de regarder moins la télé. Je profiterais peut-être de ce temps libre pour communiquer de nouveau avec ma famille en Saskatchewan... Je l'ai pas mal négligées ces derniers mois... Et si j'essayais aussi de diminuer mon placotage contre les collègues du bureau ?...

Mais prier, je ne sais vraiment pas si je pourrai. C'est plein de bruits dans ma vie ! Je me sens envahie de toutes parts. Comment faire silence ? Comment trouver moyen de me recueillir ? Je suis si occupée ! Ça fait si longtemps que je ne me suis donné du temps avec Dieu !

Il me semble que je ne saurais plus quoi lui dire... Il y a bien les formules apprises dans mon enfance. Je pourrais les reprendre, même si j'étais portée, quand je les disais, à être distraite et à réciter les paroles à toute vitesse ! J'étais quand même en contact avec Dieu, non ? Mais j'avoue que je me sentais plus proche de lui quand je lui racontais mes grosses peines, mes p'tits bonheurs et mes beaux grands rêves de p'tite fille ! Je ne sais trop pourquoi j'ai cessé de lui parler de ce qui se passait dans mon cœur. Je crois que je le trouvais trop muet... Peut-être aussi que je refusais de grandir dans ma foi...

Ces temps-ci, je ne me sens pas bien dans ma peau. Les odeurs du printemps tout neuf ont beau me chatouiller le nez et la lumière du soleil m'éblouir davantage, je ne me sens pas plus légère qu'en plein cœur de l'hiver... Pourquoi est-ce que je ne me présenterais pas devant Dieu dans cet état-là ? Qui sait, peut-être que mon état de « pauvreté » est justement la condition idéale pour un cœur à cœur avec lui... En tout cas, ce qui compte, c'est la certitude de sa présence, et puis le désir de renouer. M'ouvrir d'abord, le laisser me regarder telle que je suis, être vraie, c'est déjà un moment précieux d'intimité. Donc, pourquoi ne pas venir à lui avec ce vide qui persiste, là, tout au fond de mon être ? Est-ce si important d'avoir quelque chose à dire ? Il a peut-être, lui, quelque chose à me dire, quelque chose qui m'aiderait à le traverser, ce grand creux... Avant de l'accuser de demeurer muet, je devrais au moins essayer de me mettre vraiment à son écoute...

Ça me fait penser à ce que l'abbé disait l'autre dimanche, à l'église. Il nous invitait à «manger» la Parole de Dieu pendant le Carême ! Si je commençais à relire les textes des dimanches ? Si j'essayais de comprendre ce qu'ils signifient ? Je pourrais essayer de voir en quoi Dieu me parle *aujourd'hui* dans ces textes. Je suis sûre que je me rendrais compte à quel point il m'aime comme son enfant et qu'il désire demeurer en relation constante avec moi. Je me sentirais alors plus en mesure de répondre, avec cette spontanéité de l'enfant qui converse avec Dieu comme avec son père ou sa mère en toute confiance...

Et puis, il se pourrait que mon sens des autres devienne plus aigu à la suite de ce contact avec la Parole... Il se pourrait que ma conscience de leurs besoins devienne plus vive à cause de ce que le Christ dit dans l'Évangile... Si c'était le cas, mon geste envers Développement et Paix serait encore plus signifiant !... Et peut-être que j'aurais le goût de me libérer de tout ce qui m'empêche d'être qui je suis au plus profond de moi, c'est-à-dire une fille de Dieu et une sœur pour les autres !

Je commence vraiment à croire que cette période de carême est une occasion spéciale pour ranimer la vraie Martine, réviser mon ouverture aux autres et creuser davantage mon désir de Dieu...

Alors, j'essaie de le changer, mon cœur ? Il me semble que je trouverais le bien-être, la paix et la joie que je recherche tant... Okay, je m'y mets !

Mais...si c'était Dieu lui-même, en fin de compte, qui changeait mon cœur ?...

SANTÉ MENTALE

Une expérience enrichissante

Pour le personnel du Centre Taché qui s'occupe des patients atteints de démence, la vie n'est pas toujours facile. Mais l'expérience permet de cultiver sa patience, son écoute et surtout, son appréciation de la dignité de chaque personne.

Daniel BAHUAUD

Selon les données recueillies par la Société d'Alzheimer du Canada (SAC), plus de 364 000 Canadiens âgés de 65 ans et plus souffrent d'alzheimer et d'autres formes de démence. Et, puisque la population canadienne est vieillissante, on s'attend à une augmentation importante de la fréquence de ces maladies dégénératives. En effet, si la tendance actuelle se maintient, la SAC prévoit qu'en 2031, environ 750 000 en souffriront. Déjà plus de la moitié des Canadiens connaissent une personne atteinte de démence.

Travailleuse sociale au Centre hospitalier Taché, Reisa Adleman travaille étroitement avec les infirmières, les auxiliaires, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes du Centre, et tisse des liens étroits avec les familles des patients atteints de démence sévère. Elle estime qu'il est important d'être renseigné sur l'alzheimer, ainsi que ses impacts. « Il faut en parler, lance-t-elle. Il le faut parce que tellement de personnes en sont touchées de près ou de loin. Les patients et les familles ont besoin de soutien. »

Au Centre Taché, deux coordonnateurs d'activités, accompagnés d'employés formés en soins spéciaux, s'occupent des résidents dont les besoins font d'eux patients parfois difficiles. « Composer avec la démence, ce n'est pas évident, souligne Reisa Adleman. Elle est irréversible et les professionnels, tout comme les membres des familles, doivent accepter que les patients ne changeront pas. »

Le gérant du programme des déficiences cognitives du Centre Taché, Bernard Dionne, est du même avis. « L'employé doit protéger le patient et voir à son bien-être, mais il doit aussi garder ses distances émotives, explique-t-il. Il faut souvent prendre le patient par la main, en douceur, pour lui donner un bain. Le contact est très personnel.

« De plus, il existe le fameux phénomène du « Sundowning ». poursuit-il. Entre 15 h 30 et 19 h, plusieurs patients deviennent agités et frustrés. Tout cela est gérable, mais ça prend une certaine formation. Lorsqu'un patient est brusque avec un employé, ce dernier doit apprendre à se dire que ce n'est pas de sa faute. »



photo: Daniel Bahuaud

Reisa Adleman : « La démence est irréversible et les professionnels, tout comme les membres des familles, doivent accepter que les patients ne changeront pas. »

« Il faut aussi apprendre à vivre dans la réalité du moment des patients, renchérit l'infirmière Margo Desgagné. Ils vivent dans un éternel présent. Il faut bien évaluer leur humeur, et ce à tout moment, parce que les sautes d'humeurs sont parfois brusques. »

L'aide infirmière Mélanie Barnabé, indique que la patience se cultive parfois difficilement. « Au début, je trouvais ça très difficile, confie-t-elle. Lorsque j'étais très frustrée, je prenais des petites pauses pour me changer les idées. Mais, je me suis habituée. »

Nicole Guttormson organise des activités spéciales, y compris des sorties à l'extérieur du Centre Taché. Elle indique qu'il faut toujours être vigilant. « Nous allons souvent prendre une crème glacée, et nous nous sommes déjà rendu au zoo, précise-t-elle. Au plus, nous sommes seulement quatre patients en sortie, sinon ça en fait trop. Parfois, descendre au rez-de-chaussée du Centre Taché est une aventure en soi ! »

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMETRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET
Monuments
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE

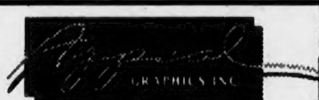
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGREES



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO Dundwoody SRL
Comptables agréés et consultants
Téléléphone : (204) 956-7200
Télécopieur : (204) 926-7201
Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones

Arthur Chaput, ca, cfp
Gilles Chaput, fca
Raymond Desrochers, ca, cfe
Pamela Dupuis, ca
Nicole Gisiger, ca
Lucile Griffiths, ca
Travis Leppky, ca, cisa
Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca
Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac

SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA



Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❐	32,10 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4